



1860-1954



Reproduction libre de droit pour autant que la source soit citée.

☯ AVANT-PROPOS

Publier une histoire exhaustive du passé de la société d'arbalétriers bruxellois ~La Nouvelle Alliance~ reste fractionnaire au vu du peu de documents papiers existants encore consultables.

Néanmoins, il nous a été donné de consulter dans les archives de l'Ancien Grand Serment :

◇ *Un dossier à anneaux qui renferme le courrier courant de la société. Il s'agit principalement, de l'échange du courrier de la société avec la Ville de Bruxelles.*

Deux constatations ; les archives entre la fondation et la première guerre mondiale font défaut et la majorité des documents couvrent la période 1920-1948. On peut encore s'interroger sur le manque de documents interne à la société.

Ces archives se sont-elles volatilisées au cours de la guerre, égarées lors des déménagements ou emportées par un membre réfractaire ?

◇ *Deux registres de comptes :*

De 1892 à 1929 et de 1935 à 1947.

Hors les comptes, ces registres permettent d'établir la liste des membres entre ces dates.

◇ *Deux registres de procès-verbaux :*

Du 9 février 1930 au 26 juin 1939 et du 31 juillet 1939 à février 1956.

◇ *Quelques registres de résultats de tirs.*

◇ *A ces archives, toutes conservées au sein de l'Ancien Grand Serment, il faut ajouter la consultation partielle des portefeuilles "Fêtes et cérémonies" conservés aux archives de la Ville de Bruxelles (A.V.B.) rue des Tanneurs.*

◇ *Dernière contribution, les archives personnelles de l'auteur.*

Cette recherche couvre la période étalée entre la fondation et 1954, année au cours de laquelle la Nouvelle Alliance entre au sein de l'association des arbalétriers des Brigittines qui regroupe les quatre disciplines logées à la brasserie des Brigittines.

☪ Fonctionnement :

Un esprit de camaraderie sur fond de loisirs accompagne l'activité principale de La Nouvelle Alliance, l'organisation de tirs à l'arbalète sur cible entre membres ou opposés sportivement aux pas de tir, à des sociétés concurrentes. Outre les mises, cotisations et amendes les concours officiels sont financés par les subsides communaux et dotés de couverts en argent offerts par la Ville de Bruxelles, sinon par le bourgmestre, son président honoraire. (doc. 1)

Les subsides varient d'années en années suivant le budget communal :

En 1909 → → → 50fr
1924 → → → 825fr
1929 → → → 1100fr
1934 → → → 999,33fr
1938 → → → 1250fr

Inscrite au registre de roulement de la Ville de Bruxelles, garante de ses subsides, La Nouvelle Alliance se doit de participer aux tirs officiels programmés par la ville et notamment aux réjouissances liées à



Doc 1 : Couvert en argent aux armes de Bruxelles, prix offert aux concours officiels. (coll Fr.Samin)



Doc 2 : Médaille de la Ville de Bruxelles distribuées lors des concours dit de la kermesse de Bruxelles (coll Fr. Samin)

la kermesse de Bruxelles dans la catégorie "Jeux et tirs populaires".(doc.2)

L'administration communale encourage et recommande par ailleurs, le maintien des traditions anciennes par l'organisation de jeux et de tirs populaires devant l'envahissement des sports nouveaux.

Selon l'article 8 du règlement, les sociétés reconnues par la ville sont tenues à participer par groupes, à l'Ommegang des sociétés civiles avec leur drapeau, cartel ou signe distinctifs. Une société a, annuellement, la direction d'un groupe au sein du cortège. Cette société est l'organisatrice, en son local, des concours de son groupe.

Ouvrons une parenthèse :

Comment était orchestré l'Ommeganck, encore appelé ' *Petit Ommegang* ' qui sortait avant la reconstitution historique de 1930 ?

Le temps a érodé le prestigieux Ommegang des siècles d'opulences. La sortie processionnelle s'est dénuée de tout caractère religieux au profit d'un naturel profane. Sa vocation change, l'Ommegang sort dans le cadre des festivités communales et nationales, attachées à la grande kermesse de Bruxelles.

Quant à l'église, elle sort ses ors durant le pèlerinage du Saint-Sacrement de Miracle, instauré en 1530 par Marguerite d'Autriche.

A l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle, l'Ommegang est formé de deux défilés qui se suivent.

-L'Ommegang : c'est-à-dire le défilé composé principalement par les sociétés de tirs et de jeux populaires, est directement suivi du défilé des Géants de Bruxelles. La sortie annuelle a lieu le dimanche qui précède la Fête Nationale. Une autre source place la sortie le dimanche suivant le 14 juillet.

Le défilé des sociétés est ouvert à toutes celles du pays, et notamment aux :

(... ...) sociétés de gymnastiques marchant au pas sous la conduite d'un moniteur, sociétés cyclistes, sociétés de football, surtout celles dont les équipes sont en tête du championnat, sociétés de tirs brandissant fusils, arcs ou arbalètes, sociétés de pêche, la gaule et l'épuisette sur l'épaule et précédées d'une accorte vivandière, sociétés chorale qui dirait-on ont peur de se faire entendre et enfin les inévitables sociétés musicales, faute desquelles un cortège n'est plus un cortège.

Pour l'anecdote, il est de tradition que ce soit la vivandière des pêcheurs qui offre la petite goutte au bourgmestre Adolphe Max, Grand Place.

Le cortège est formé, dans un premier temps, boulevard Barthélemy à 9h30, l'ordre de passage pour les sociétés bruxelloises est le suivant :

Sociétés des archers à la perche, société des archers au berceau(berseau), les sociétés de tir à la grande arbalète au but et à la petite arbalète, les arbalétriers à la perche, les arbalétriers dit balboogschutters (arbalète à balle), les carabiniers flobertistes, les joueurs de petite balle au tamis, les joueurs de grosse balle, les joueurs de balle à la pelote, les quilliers, les joueurs aux palets, les joueurs à la boule plate, les joueurs de crosse et enfin les pêcheurs à la ligne.

Les géants (16 ou 17) et le cheval Bayard en file indienne ferment le cortège qui déambule par les rues de Flandre, Sainte-Catherine, Vierge-Noire, de Laeken, du Pont-Neuf, du boulevard du Nord (actuel Adolphe Max), boulevard Anspach, Marché-aux-Poulets, Marché-aux-Herbes, rue de la Colline et Grand Place. (Doc.3)

Le collège des bourgmestres et échevins reçoit, sur le perron de l'Hôtel de Ville, les participants et procède à la distribution des médailles et des primes aux sociétés portant leurs armes ou les emblèmes de leurs jeux. (Doc.4)

Quid au pas de tir ?

Les réunions d'entraînements du dimanche matin gardent l'unité et l'adresse au sein du groupe.

Passons en revue les concours officiels de l'année soit :

- 12 concours mensuels entre membres.
- Le concours – saison d'été.
- Le concours – saison d'hiver.
- Le concours – katuyt et tir prix du Roy en fin d'année.
- Le concours - de la Ville.
- Les concours – fédéraux.
- Le tir du Roy fédéral.
- Le tir au Roy. Le premier dimanche de mai (occasionnellement en janvier).
- Il y a lieu d'ajouter un tir fédéral à l'oiseau.

Le tireur paye sa mise mais emporte les prix en espèces en versant un % à la caisse.

Deux exemples illustrent la sécurité et la transparence lors des tirs.

Pour éviter les accidents, le tireur de flèches ne pourra, en aucun cas, sortir de son réduit ad hoc. Cette recommandation sera rappelée à chaque réunion.

Affiché aux valves, un document authentifié par le sceau, marqué dans la cire, de la société, témoigne que les deux boîtes qui doivent contenir les blasons de barrage des tirs fixes et à volonté du grand concours organisé à l'occasion de la kermesse de Bruxelles ont été fermées devant témoin et étaient *''absolument vides''* avant d'être scellées. (1)

Tireurs adroits les arbalétriers savaient manier l'arbalète comme la fourchette au cours de tir aux boudins, de tir aux gibiers et à la volaille ou du tir pique-nique.

VILLE DE BRUXELLES — STAD BRUSSEL

OMMEGANG

CORTÈGE
des Sociétés
DE TIRS

et
JEUX
populaires

♣
Le
Dimanche
16 juillet 1905
à 10 heures du matin

OPTOCHT
der
MAATSCHAPPIJEN
voor
Schutterij
en
Volks-
spelen

♣
Den
Zondag
16 Juli 1905
om 10 uren 's morgens



ITINERAIRE :

Les Sociétés, précédées de leur drapeau et de groupes décoratifs, se mettront en marche à 10 h. et défileront par la rue de Flandre, la rue Sainte-Catherine, la rue de la Vierge-Noire, la rue de Laeken, la rue du Pont-Neuf, le boulevard du Nord, le boulevard Anspach, le Marché-aux-Poulets, le Marché-aux-Herbes et la rue de la Colline, pour arriver sur la Grand'Place.

PAR LE COLLÈGE :
Le Secrétaire communal,
A. DWELSHAUWERS.

Le Collège,
E. DE MOT.

WEGWIJZER :

De maatschappijen zullen, met hun vaandel aan het hoofd en voorafgegaan van versierde groepen, om 10 ure, zich in aantocht stellen en de volgende straten doortrekken : Vlaamsche Steenweg, Sinte-Kathelijnestraat, Zwarte Lieve-Vrouwstraat, Laekenstraat, Nieuwbrug, Noordlaan, Anspachlaan, Kiekenmarkt, Grasmarkt en Heuvelstraat, om op de Groote Markt te komen.

VAN WEGE HET COLLEGE :
De Gemeentesecretaris,
A. DWELSHAUWERS.

Het College,
E. DE MOT.

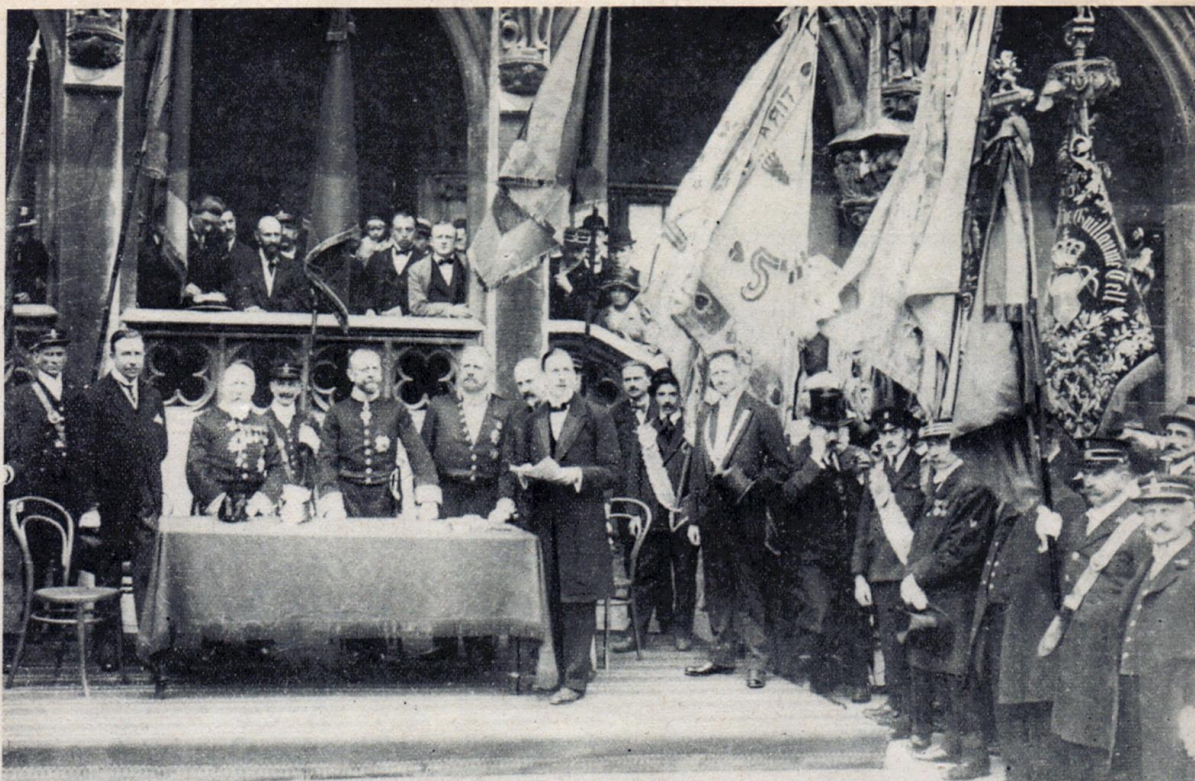
Bruxelles. — Imp. Xavier HAVERMANS, rue des Comédiens, 12.



Les fêtes communales à Bruxelles,
les sociétés de tirs et de jeux
populaires Grand Place.
(Coll Fr.Samin)

Doc 4/1 : Le bourgmestre de
Bruxelles Adolphe Max passe les
sociétés en revue Grand Place.
(Caricature).

LES FÊTES COMMUNALES DE BRUXELLES



M. le Bourgmestre Adolphe Max, entouré de MM. les Echevins Lemonnier, Jacquain et Steens, et de M. Brassine, Conseiller communal, remet aux sociétés bruxelloises qui ont pris part à l'Ommegang, la médaille commémorative.

Doc 4 /2 : Distribution des médailles et primes à la Grand Place en 1919
A l'extrême droite, le drapeau du Grand Serment Guillaume Tell, nos 20m actuel.

Les tirs pique-nique sont caractérisés par l'apport d'un colis, d'un montant établi (4fr en 1930), contenant des aliments comestibles ou liquides qui forment extérieurement un même volume emballé.

En somme les prix décrochés par les vainqueurs profitaient aussi aux perdants car tout était consommé entre tous au cours du repas après tir. Le baes de l'estaminet appuyait ces agapes, dame n'était-il pas aussi commerçant ? Autre événement annuel, le banquet et le voyage en autocar.

La Nouvelle Alliance, comme toute société civile de l'époque, versait dans le charitable et le philanthropique.

Comme le rapporte les écrits.

En 1921, La Nouvelle Alliance participe par un "don généreux" au concours organisé par *UNION et LIBERTE* de Marcinelle. Cette société avait mis sur pied un concours national au cours des mois d'octobre et de novembre 1921, à raison de quatre jours de tir par semaine pour venir en aide aux Mutilés et Invalides de la grande guerre. De même le Grand Serment Royal et de Saint Georges de Bruxelles remercie La Nouvelle Alliance pour le don reçu au bénéfice du grand concours de charité organisé en faveur des Orphelins de guerre de l'agglomération bruxelloise en 1922.

L'œuvre du Sou du Vieillard, fondé à Bruxelles en 1923, en faveur des pensionnaires des hospices de Bruxelles compte La Nouvelle Alliance dans ses cortèges.

☪ **LA NOUVELLE ALLIANCE au quotidien.**

✱ **La fondation :**

Quel est l'esprit à Bruxelles à l'époque de la fondation de la société ?

Nous sommes sous le règne du premier roi des belges, Léopold 1^{ier}.

Les Bruxellois sont encore imprégnés par les événements de 1830 qui ont conduit à l'indépendance du territoire. Le ministre Frère-Orban supprime l'octroi qui ouvre, en 1860 les portes de la ville.

Les mœurs du peuple restent simples dans le respect du passé, Bruxelles donne l'image d'une ville provinciale qui vit au rythme de ses couches populaires.

Les communications médiatiques et le peu de moyens de transports offerts contraignent le peuple à "rester" dans son quartier. Il est humain qu'il cherche le rassemblement et corollaire, qu'il fonde des associations où il peut se distraire, trouver l'amitié et oublier sa misère. C'est de cette façon que l'on peut imaginer l'origine de la société qui prend le titre de ~*LA NOUVELLE ALLIANCE* ~nom qui sous-entend la volonté de s'allier pour atteindre son but.

De fait l'association attache une grande importance au maintien de sa bonne réputation, des traditions du passé, du bon esprit de camaraderie entre les sociétaires et marque son attachement à la Couronne et à la Famille Royale. Malgré l'absence de documents dans nos archives nous pouvons, grâce à un document conservé aux A.V.B. (doc 5), communiquer avec certitude la date et le lieu de fondation de la société de tir à l'arbalète ~LA NOUVELLE ALLIANCE~
Que dit le document ? (Transcription fidèle). (2) :

248.

AVB IP 2959 (18 08 2013)

La Société de Tir Nouvelle Alliance pour
l'éducation à la petite arbalète au bar à bière de rue, est
constituée depuis le 1^{er} juin 1860 et a son siège au Restaurant
casseignat, Michel, rue de la Vierge N. 14.

Les membres qui la composent, au nombre de 22,
sont des couturiers, bijoutiers, orfèvres, horlogers et fabricants
de montres. Ils tiennent généralement une bonne conduite et n'acceptent
pour membres que des individus jouissant d'une bonne réputation.
Le tir est placé dans une salle carrée ayant 11 m.
de long et 7 m. de large et une toiture en planche.

Les balles sont au plomb et pèsent 1/2 m. de longueur
sur 6 m. de large et 1/2 m. de hauteur et ont une forme ovale
de 1/2 m. de haut.

Les balles sont tirées à 1/2 m. de haut sur 1/2 m. de
prof. et 3 m. de haut et est reliée à une autre place de
1/2 m. de prof. sur 1/2 m. de large.

Bruxelles, 18 juillet 1861

J. D. Dorel

La société dite Nouvelle Alliance pour le tir à la petit arbalète au but à blason rond est constituée depuis le 1^{er} juin 1860 et a son siège à l'estaminet enseigné Saint Michel,

rue (des) Pierre Plates n°17.

Les membres qui la composent au nombre de 22 sont des rentiers, bijoutiers, orfèvres, horlogers, fabricants etc.

Ils tiennent généralement une bonne conduite et n'acceptant parmi eux que des individus jouissant d'une bonne réputation.

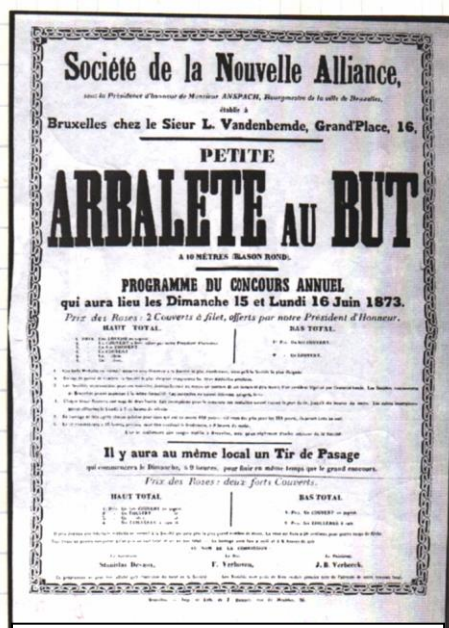
Le tir est placé ... (?)... une cour carrée ayant 11m le tout est recouvert d'un toiture en pannes, le local situé aulte étage mesure 11m en longueur de 6m en largeur et 4m de haulteure et aéré sur les croisées sur 4m le tout.

La salle sur l'estaminet a 4m de large sur 9m de profond et 3m de haut et est reliaer à un autre local de 6m de profond sur 4 de largeur.

Bruxelles 18 juillet 1861.

L'initié à l'histoire des sociétés bruxelloises aura noté que l'enseigne ~Saint Michel ~ localisée au n°17, Pierres Plates fait face à l'estaminet ~A la Coupe~ que le Grand Serment de l'Arbalète occupait, en 1853, au n°10 de la même rue. Le site Plattesteen, Teinturier a été complètement rasé suite au voûtement de la Senne dans le centre ville. La rue Plattesteen actuelle rappelle l'ancienne situation.

❖ Le XIX^e siècle :



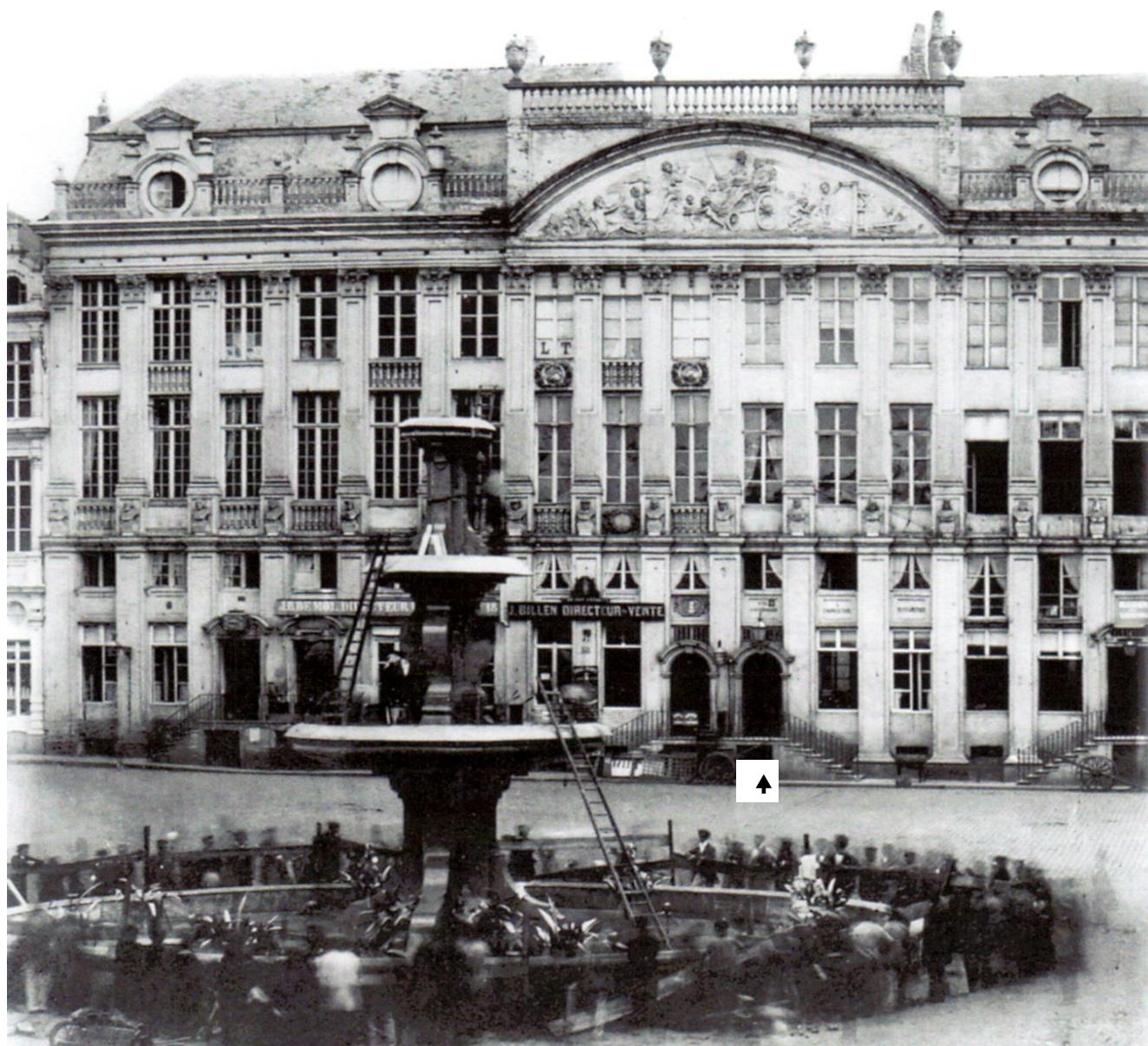
Doc 6 : Programme du concours annuel organisé les 15 et 16 juillet 1873 (coll A.G.S.°)

La Nouvelle Alliance sollicite sa régularisation afin de pouvoir jouir des avantages offerts par la ville lors des fêtes communales.

La société qui a son siège au Saint-Michel, rue Pierre Plate 17 (rue Plattesteen actuelle) à Bruxelles, est pourvue de statuts et compte 19 membres. (Voir annexe) Elle est dirigée par Emile Cliquet, président et Justin Royer, secrétaire (3). La société est citée dans les procès-verbaux de la société LA RENAISSANCE, en 1862.

L'annonce du concours annuel qui a lieu les 15 et 16 juin 1873 prie les sociétés à noter la nouvelle adresse des locaux de La Nouvelle Alliance ; chez le sieur L.Vandenbemde, Grand Place 16 à Bruxelles. (Doc 6). Le 16

Grand Place n'est autre que ~De Windmolen (le Moulin à vent) ~ une composante de l'ensemble dit ~Des Ducs de Brabant~ édifié entre la rue des Chapeliers et la rue de la Colline (doc 7). En 1873, le Roy est F.Verboven et J.B.Verbeeck président.



Doc 7 : Grand Place, la Maison dite des Ducs de Brabant en 1856
La flèche indique le Windmolen. (coll.Fr. Samin)

C'est sous sa présidence que La Nouvelle Alliance, inscrite au registre de roulement, affiche, en 1876, 28 membres habitants la ville et 4 dans les faubourgs (4).

L'année suivante, la société est toujours logée au 16 Grand Place, cependant on peut lire, en marge, cette inscription manuscrite (... ..) *rue de Terre-Neuve 154, depuis deux mois.*(5)

En 1881, La Nouvelle Alliance participe avec 28 membres, drapeau en tête au cortège du mariage de la princesse Stéphanie, fille du roi Léopold II, avec

Rodolphe, archiduc d'Autriche. place de la Bourse Le bulletin d'adhésion au cortège rapporte qu'ils sont localisés rue du Rempart des Moines 24, à l'estaminet Saint-Roch. Le président a pour nom J.Jacobs. Suivant l'almanach de commerce de Bruxelles, la société est toujours à la même adresse en 1885.

A la consultation de nos archives, il s'avère que La Nouvelle Alliance avait des liens confraternels privilégiés avec la société royale des arbalétriers ~UNION et LIBERTE~ à Marcinelle (fondée le 22 juillet 1866). Datées du 6 et 13 juin 1896, les lettres marcinelloises sont signées par son secrétaire-perpétuel fondateur J.Hublet.

Ce sont par ailleurs les seules archives fin du XIX^e siècle dans les dépôts d'archives de l'Ancien Grand Serment (classé Nouvelle Alliance). Leur contenu est révélateur de cette fin de siècle :

*(... ...) notre drapeau étant placé dans un cadre et demandant beaucoup d'ennuis pour le démonter et le transport de Charleroi à Bruxelles
(... ...) un assistant au cortège avec un cartel, a-t-il les mêmes droits à l'obtention des médailles ?*

Mais encore :

Plusieurs sociétaires devant prendre part le dimanche aux concours de la Garde Civique, il nous est impossible d'assister, en nombre, au cortège.

Un des registres consultés des comptes et des cotisations débute en juin 1892. On peut supposer que, c'est du moins une hypothèse, ce soit la date du déménagement vers la brasserie ~Au Bon Poulet~ 31 rue des Eperonniers.

Hors les bénéfices consignés dans les comptes des procès-verbaux des assemblées mensuelles, La Nouvelle Alliance est riche de quelques actions. Nous avons relevé dans les comptes de la saison 1898-1899 trois actions, Bruxelles, série 061538 n°9 015405 n°18 et 087360 n°12. Elles sont remplacées en 1930 par trois nouvelles actions, Bruxelles, 1905 série 21407 n°1/2 et 3. La société fait encore l'achat d'une action Crédit Communal n° 291045 en août 1932.

Clôtons le XIX^e siècle par quelques relevés de prix qui reflètent le cours du numéraire au passage du siècle :

Redorage d'un lion, hampe de drapeau	1,50fr.
Une latte pour arbalète	11,00fr.
Mille blasons	8,00fr.
Assurance drapeaux	1,00fr.
Décrassage médailles	1,00fr.
Droit d'entrée (en 1904)	2,00fr.
Traitement mensuel du bedeau	4,00fr.
Le banquet de 1898 (acquitté par la caisse)	43,56fr.
Un souper, au menu de la dinde (janv. 1902)	27,50fr

❖ Période 1900-1914 :

Réservé aux membres, le concours de tir à l'arbalète primé par des couverts en argent, don du bourgmestre, a lieu le 15 septembre 1902. Les mises, 1fr, sont réparties entre les tireurs n'ayant pas de couvert (6).

La Nouvelle Alliance s'associe à l'établissement par la ville de Bruxelles (cabinet de l'échevin des Beaux-Arts) d'un recueil de notes historiques relatives aux sociétés civiles bruxelloises. Demande formulée en 1904, renouvelée en 1914 et 1921 sous le titre ~Historique des sociétés bruxelloise~ (7).

L'inscription de La Nouvelle Alliance au registre de roulement implique l'établissement d'une liste annuelle avec les noms des membres pour l'attribution des subsides octroyés par la ville. Pour rappel, la ville conditionne le subside d'après les membres qui sont domiciliés en ville. Ces documents sont fort utiles pour le chercheur comme le montre le doc 8 qui garde les noms des 46 membres, ainsi que leurs adresses et professions, en 1906 (8).

*Société "La Nouvelle Alliance."
Arbalétriers.*

*Sous la Présidence d'honneur de
Monsieur L. De Mot.*

Bourgmestre de la ville de Bruxelles.

Le 10 Avril 1906.

Rue des Epéronniers 31, Bruxelles

*Monsieur l'Echevin,
de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.*

Monsieur,

*Comme suite à votre
honorée du 26 Mars dernier, je me permets de
vous envoyer ci-joint le relevé des membres faisant
partie de la Société depuis le 31 Décembre 1905.*

*Veuillez, je vous prie, Monsieur l'Echevin,
agréer mes plus sincères salutations.*

Pour le Comité.

Le Président,

Joseph Segers

N ^o	Noms	Titres	Domiciles	Professions
1.	Verdict, Jean.	Boi (1905)	Rue des Eperonniers 31.	Employé.
2.	Jegers, Joseph.	Président.	Rue de la Grand' Ile 42.	Cordonnier
3.	Prist, Jean Baptiste.	Vice Président	Impasse S ^t Félix 10.	Courneur.
4.	Vingneur, Joseph.	Secrétaire.	Rue aux Chaux 30.	Plâtrier.
5.	Peeters, François.	Tresorier.	Rue S ^t Pierre 62.	Plombier.
6.	Verdict, Henri.	" adjoint	Rue des Eperonniers 31.	Cabaretier.
7.	Goossens, Joseph.	Econome.	Rue Josaphat 90.	Plâtrier
8.	Van Dam, Alphonse	Commissaire. Chef.	Rue du Moide 102.	Capissier.
9.	Leduc, Louis	1 ^{er} Commissaire	Rue Vlogaert 36.	Magasinier.
10.	Arnault, Lion.	2 ^e "	Ville Halle aux Blés 41.	Capissier.
11.	Simons, Edouard	1 ^{er} Porte-drapeau	Impasse S ^t Félix 8.	Vitrier.
12.	Uytbroeck, Armand	2 ^e " "	Place de Bavière 12 ^A .	Peintre.
13.	Benkens, Henri.	Membre.	Rue de Malines 14.	Cabaretier.
14.	Bellemans, Jean.	"	Boulevard Botanique 37	"
15.	Prist, Pierre.	"	Impasse S ^t Félix 10.	Courneur
16.	Grigore, Pierre.	"	Rue Pacheco 48.	"
17.	Coenen, Alphonse.	"	Rue aux Chaux 30.	Cabaretier
18.	Denayer, Constant.	"	Rue du Marché du Parc 36.	Boucher.
19.	Wauters, René.	"	Rue de Loeven 154.	Liquoriste.
20.	Braeck, Louis.	"	Rue Van Helmont 17.	Liquorier.
21.	" Jean.	"	Rue des Allegrins 88.	Vitrier.
22.	Peeters, Léopold.	"	Rue S ^t Pierre 62.	Gazier.
23.	Heppens, Henri.	"	Rue de Bavière 30	Peintre.
24.	Bernage, Lion	"	Rue du Chapeau 4.	Voyageur.
25.	Simon, Jean Baptiste.	"	Rue Montagne aux Herbes Stages 11	Cabaretier.
26.	Heers, Joseph.	"	Boulevard Barthélemy 14	Employé.
27.	Selschotter, Aloise.	"	Rue S ^t Roch 18.	Cabaretier.
28.	Caron, Thomas.	"	Rue du Marché au Charbon 63	Fabrique d'Offices
29.	Michiels, François.	"	Impasse Schuddeveld 2.	Carillonneur.
30.	De Blander, Léopold	"	Rue du petit Remport 6.	Ménager.
31.	Landt, Henri.	"	Rue du Collecteur 42.	Cabaretier.
32.	Coppens, Henri.	"	Chaussée d'Haecht 377.	"
33.	Goossens, Edmond.	"	Rue d'Orsendaal 4.	Courneur.
34.	Van Mueylder, Victor	"	Rue de Loeven 8.	Cabaretier.

35.	Leysens, Maurice.	Membre.	Rue de la Samaritaine 2.	Employé.
36.	Coenen, François.	"	Rue du Marché du Parc 79.	Encadreur.
37.	Vanderkruken, Oskar	"	Rue des Grands Carrosses 22.	Concierger
38.	Paris, Louis.	"	Rue du Houlblon 94.	Imprimeur
39.	Willeput, François	"	Rue du Samier 13.	Serviteur
40.	Degrez, Jean.	"	Boulevard Ansapach 143.	Employé.
41.	Daems, Louis.	"	Rue de Laeken 68.	Cabaretier.
42.	Heulemans, Louis	"	Rue des Six Jétons 88.	Employé.
43.	Honinckx, Jean	"	Rue du Caremark 16.	Magasinier.
44.	Lins, François	"	Rue du Canal 39.	Benjamin
45.	De Parmentier.	"	Rue de Lounoy 41.	Cailleur.

Doc 8: Liste des membres avec adresse et profession – 1906- (A.V.B.)

Reprenons, à la lecture de ce document, la composition du comité (1906) :

Président: Joseph Segers	Vice-président: Jean-Baptiste Priest
Secrétaire: Joseph Veinqueur	Roy 1905: Jean Verdickt
Trésorier: François Peeters	Trésorier adjoint: Henri Verdickt
Econome: Joseph Goossens	Commissaire chef: Alphonse Van Dam
1er commissaire: Louis Leduc	2ième commissaire: Léon Arnaults
1er porte drapeau: Edouard Siemons	2ième commissaire: Armand Uyttebroeck

Les invitations au tir de gibier et volailles de 1907 (Doc 9) et 1908 (9), nous permettent de prendre connaissance des règles de ce genre de tir au début du XX^e siècle.

Le subside accordé par la Ville de Bruxelles pour l'organisation du concours (communal ou national ?) est de 50fr en 1909 (10).

En 1910, La Nouvelle Alliance célèbre son cinquantième anniversaire. En 1909 déjà, la société, par son président Joseph Veinqueur, sollicite un subside au nom de la société pour l'organisation de l'événement. Elle est alors constituée de 40 membres, dont 32 domiciliés en ville. Le subside demandé est de 4000fr. On escompte 800fr de mise des tireurs, soit dans la colonne recette, 4800fr. La prévision des dépenses est estimée à 4650fr.

La ville en conclut non sans ironie :

(... ...) *non seulement on désire fêter le 50^{ième} anniversaire sans bourse déliée, on désire même trouver un bonus de 150fr.*

La Nouvelle Alliance

Le 1er février 1907.

Arbalétriers

sous la Présidence d'Honneur
de M. E. DE MOT, Bourgmestre
de la ville de Bruxelles.

Chers Confrères.

Local: 31 rue des Epéronniers.

=====

Nous avons l'honneur de vous inviter au TIR DE
GIBIERS ET VOLAILLES, que nous donnerons en notre local les
Dimanche 10 et Lundi 11 Février prochain à la petite arbalète
distance dix mètres.

MISE: fr. 1,50 pour 6 coups de flèches sans essai (Grand 20).
Le tir commencera le dimanche, de 9 heures à 7 heures du soir
pour être continué le Lundi à 2 heures de relevée. Les
inscriptions seront reçues jusque 7 heures du soir.

La répartition des prix se fera proportionnellement au
nombre de tireurs au haut total: il y aura un prix de Roses.

Il y aura dans le même local un tir Passager aux conditions
suivantes: la mise est fixée à 0.50 fr pour 4 coups de flèche.

Haut total		P R I X	Bas total	
Prix des Roses : Un Poulet			1er Prix : Un Poulet	
1er Prix	: Un Poulet		2e id	: Un Poulet
2e id	: Un Poulet		3e id	: Un Lapin
3e id	: Un Lapin			
4e id	: Un lapin			

Espérant que vous ferez bon accueil à la présente, nous
vous présentons, Messieurs, nos salutations confraternelles.

Le Secrétaire,
J. VEINQUEUR.

Pour le Comité:
Le ROI,
J. GOOSSENS.

Le Président,
J. SEGERS.

Doc 9 : Invitation au tir de gibiers et volailles, février 1907. (coll Fr. Samin

Finalement la ville accorde 320fr de subside, soit 32 membres domiciliés en ville x 10fr (11).

Un document photographique immortalise la société jubilaire (doc 10).



Doc 10 : Le groupe Nouvelle Alliance 1860-1910 (coll. Fr Samin)

On compte 26 personnes porteuses de l'insigne (doc 11) de la société.



Doc 11 : Insignes de la société (coll. Fr.Samin)



Doc 12 : Fragment de l'ancien band porté par le président, intégré au collier du Roy 10m actuel (coll. A.G.S.)

Ils sont autour du (premier) drapeau en velours de la société. Le drapeau est surmonté d'un porte-médailles bien chargé. Un second drapeau, celui en soie, est visible, non déployé, à droite, tandis que l'on distingue le président, porteur de son band. Sachez qu'un fragment en soie de ce band a été incorporé au collier actuel du Roy 10 mètres (doc 12). Notez encore le bloc de tir dit "blason rond"

En cette année jubilaire, le bourgmestre Adolphe Max, accepte la présidence d'honneur de la société (12). Le roi Albert I a un geste royal, il entame son règne par un don de six couverts en argent enfermés dans un écrin pour joindre aux prix destinés aux concours organisés pour le 50^{ième} anniversaire de la société (13). Une question reste sans réponse. Pourquoi le couteau est-il généralement absent des couverts offerts comme prix de tir ?

Le collège communal accorde un subside de 50fr pour

l'organisation des fêtes (14). Il n'y a malheureusement ni compte-rendu, ni traces de dates des concours, ni des activités liées au jubilé. Le banquet du 50^{ième} anniversaire a lieu le 26 septembre. Il coûtera 199,67fr. à la caisse.

Pas de subside communal en 1911, mais en raison de l'intérêt que porte le bourgmestre à la société, dont il est président d'honneur, ce dernier accorde quatre couverts en argent, aux armes de la ville, comme prix pour le grand concours (15).

Le tir au Roy 1912 a lieu le 5 mai. Invité, le bourgmestre qui est dans l'impossibilité d'y assister étant sollicité au Palais de Académies (16).

Les polices d'assurances apportent des renseignements sur les biens immobiliers et mobiliers de la société, comme cette assurance contractée contre l'incendie, la foudre et les explosions, à la compagnie des Provinces Réunies en 1913 :

- Biens immobiliers : Une construction à usage de tir à l'arbalète, construite en bois et couverte de pannes, est éclairée au gaz à houille, situé sans contiguïté, ni usage dangereux derrière le bâtiment sis à Bruxelles, rue des Eperonniers 31 ainsi que sur le matériel en général de tir se trouvant ou pouvant se trouver dans la construction → 1200fr
- Les arbalètes (combien ?) → 1800fr
- Les médailles en vermeil, argent cuivre et bronze (lesquelles ?) → 200fr
- Le drapeau (lequel ?) et tous les accessoires → 1000fr

4200fr

En 1913, le tir au Roy consacre Henri Zandt le 4 mai, le président est toujours Joseph Veinqueur (17).

La demande d'ajout du titre de Société Royale ne peut être honoré. La faveur royale est assujettie au fait que la société doit être composée au minimum de 50 membres (effectifs et honoraires). La Nouvelle Alliance n'en compte malheureusement que 40 à cette date. Affaire à suivre (18).

Le dernier tir de gibiers et volailles avant le "tir sur casque à pointe" est fixé au 29 octobre 1913 (19).

Durant la guerre 1914-1918, plusieurs membres sont rappelés sous les drapeaux, l'activité est ralentie, elle reprend dès la tourmente passée. L'absence d'archives ne permet pas de développer cette période.

✱ L'entre deux guerres :

Refusé lors de son 50^{ième} anniversaire, la société refait sa demande d'ajout du titre « Société Royale » en 1920, en vue des festivités du 60^{ième} anniversaire de sa fondation. La société use de ses relations. Ne devine-t-on pas à côté de la signature du président Joseph Veinqueur, celle d'un ex-officier volontaire de guerre, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, Commission des réparations. Par ailleurs, une note manuscrite en haut de page stipule : Requête remise par Mr. Anciaux, directeur des dommages de guerre à son beau-frère pour Mr. Godefroid, secrétaire de Sa Majesté (20).

La requête est accordée et confirmée suivant un courrier émis par le secrétariat des commandants du Roi au Palais de Bruxelles (21).

Le tir organisé les 8 et 9 octobre 1921, sous les auspices de l'Union des Sociétés des arbalétriers de l'agglomération, permet de dresser une liste des sociétés 10m qui composent l'Union :

- Le Grand Serment Royal Saint-Georges.f
- Le Grand Serment Guillaume Tell.
- La Renaissance
- Les Descendants de Guillaume Tell.
- La Nouvelle Alliance.

Sont absentes au concours cité ci-dessus :

- La Fidélité.
- L'Alliance d'Ixelles.
- Saventhem.

Dernier tir de la saison, le katuyt 1921 est original, des cigares (6 au premier prix des roses) en sont l'enjeu.

Organisé les 13 et 20 novembre, le katuyt est suivi le 26 du banquet traditionnel préparé au frais de la caisse. Le secrétaire en décrit scrupuleusement la dépense :

		8kg, de pomme de	
Anguilles	96,00	terre	4,40
Roasbeef	105,00	Oseille et persil	2,25
Beurre	17,00	Divers	4,00
Pain 12x1,2	14,40	Poulets-mirabelles	167,50
Chicorée	10,00	Vin 5 btls de blanc	
Choux de Bruxelles	7,35	15 btls de bordeaux	100,00
1 livre farine-moutarde	1,50	Tartes	25,00
3 citrons	0,75	Total	555,15

Soit pour 37 convives une note de 555.15fr.

On peut lire au bas du bulletin d'adhésion : je m'engage à payer une tournée générale au cas où je ne serais pas présent au local à 19 heures et demi.

Eugène Rigaux, gainerie en tous genres à Bruxelles, exécute à la demande de La Nouvelle Alliance une commande d'écrins. L'absence de document ne permet pas de spécifier que devait contenir l'écrin (22).

La société organise à la demande de son président Maurice Leyssens, un tir d'exception le 29 avril 1923. Six montres "Roskopf" garanties cinq ans sont mises en compétition entre les membres de la société. Cerise sur le gâteau, les mises fixées à 5fr sont intégralement réparties en espèces, sauf pour les tireurs qui ont remporté les montres. Etabli en 2 catégories, le tir se fait en "haut total" en sept flèches, la première comptant comme flèche d'essai. Seul compte la rose et le vingt (23).

Henri.Zandt, Roy 1922, passe sa couronne à Guillaume Van Nieuwenhove en 1923. Nos aïeux savaient joindre l'utile à l'agréable. Par exemple ce mémorable tir aux boudins du 18 novembre, dont le règlement précise (24) :

"La mise obligatoire est fixée au prix de deux boudins, soit 1,5fr environ (un boudin coûtait donc 0,75ct en 1923) La société offre d'autre part, gracieusement, à chaque membre qui fera acte de présence, 3 boudins. Chaque membre est assuré d'emporter cinq boudins minimum, plus ceux mis en compétition.

Neuf lots surprises attendent les participants :

- Au plus beau barrage 125.
- Au plus mauvais barrage 120.
- Au plus beau barrage 130.
- Au prix des roses.
- Tirage au sort entre les non barreurs.
- Le plus "grand krabber" (brosse ou bosman).
- Le dernier des 125.
- Le plus beau barrage en dehors de l'anneau ext.
- Celui qui a le moins de boudins (tirage au sort).

En résumé :

- Boudins offert par la société → 28 participants x 3 = 84
- Boudins (mises) = 52
- Boudins suivant classement = 17
- Lots surprises = 29

Pour 28 tireurs → 179 boudins

La Nouvelle Alliance prend la direction du concours de la petite arbalète au but lors de la kermesse de Bruxelles 1924. Le subside de la ville alloué est de 825fr soit 51 prix en espèces aux "fixe" et 100fr aux "passage" (25).

Trente-six membres sont inscrits au tir katuyt du 5 et 12 octobre 1924 et trente-quatre au tir Prix du Roy/katuyt (26) de fin de saison 1925.

Le document 13 reproduit l'affiche annonce du concours de tir des 18-19-21 et 25 juillet 1926.



Doc 13 : Affiche du grand concours 1926 (coll.Fr.Samin .

La Nouvelle Alliance s'installe à la brasserie des Brigittines, 3 rue des Visitandines l'année du centenaire de la Belgique.

(... ...) nous nous trouvons par suite de notre déménagement et de l'organisation de notre nouveau local (27).

C'est la troisième société à s'établir à la brasserie des Brigittines et son jardin. Le couple Declercq est congratulé en reconnaissance de leur dévouement lors de l'installation des nouveaux locataires. Madame est fleurie et le membre Camille Van Risseghem initiateur du déménagement est mis à l'honneur (28).

C'est l'occasion de dresser un inventaire des biens de la société. Un second inventaire est prévu pour 1933. A-t-il été réalisé ? aucune trace. Nous avons complété l'inventaire de 1930 par une liste réalisée 15 ans tard, la liste du patrimoine gardé par J.B.Muls pendant la seconde guerre mondiale.

L'une complète l'autre :

Inventaire 1930 (doc 14)	Inventaire 1945 (doc 15)
<i>Patrimoine de la société</i>	
3 drapeaux (2 velours+1 soie)	
	1 écharpe du président
1 buste du duc de Brabant	
1 cadre porte-médailles (hampe)	
1 tableau Guillaume Tell (peinture)	
3 portraits: Ch. Buls, E.Demot et le roi Albert I (encadrés)	
2 cadres, inauguration du monument Anspach 'et mariage prince Albert	
2 cadres ; groupe Nouvelle Alliance	
<i>Médailles et insignes</i>	
5 couverts d'argent aux armes de la Ville de Bruxelles	
1 matrice (insigne)	
14 insignes société	24 insignes société
2 insignes de Roy	2 insignes de Roy
	6 insignes de comité
? Médailles	
	1 plaquette de l'Expo Inter, de l'eau 1930 Liège
	1 médaille de la société Diane centième anniversaire
	1 médaille de la Ville de Bruxelles
<i>Avoir de la société</i>	
3 actions Bxl série 21407 série 1,2,3,	

Archives et secrétariat	
	les archives de la société
	cartes de convocation
	1 appareil pour imprimer les circulaires
	1 cachet avec tampon de la société
	9 lettres de plomb pour ajouter sur les convocations pour concours
Mobilier	
1 armoire	
1 coffre en bois	
Tirs	
16 arcades avec fond pour le tir	
11 blocs : 6 blocs ronds (neufs) 2 blocs tir à l'oiseau 1 bloc de tir au Roy 2 blocs de barrage	6 blocs de rechange pour le tir
9 arbalètes (propriétés de la société en ordre de marche)	
5 arbalètes (vieilles)	
1 arbalète 6m (J,DeGreef)	
2 pinces tire-flèches	
4 boîtes pour barrages	
	6 flèches neuves
	1 latte pour arbalète
	10 clous à pointe pour le tir au Roy

Le déménagement a-t-il vidé la caisse ? La cotisation passe à 5fr. A la demande de la société LA RENAISSANCE, La Nouvelle Alliance répond par la négative à sa participation à la sortie de l'Ommegang. Le registre de roulement révèle que 40 membres, dont 25 domiciliés en ville sont membres effectifs de la société (29).

Quelle est la composition du comité (ré)élu en 1930 :

Président : Joseph Veinqueur
Vice-président : Jean Baptiste Muls
Secrétaire : Charles Plon
Trésorier : Guillaume Veinqueur

Dix coupes sont acquises pour le grand concours du centenaire de l'Indépendance. Une coupe au meilleur résultat des pelotons (sera gagnée par La

Nouvelle Alliance). Une coupe pour le prix des roses et huit coupes aux lauréats du classement individuel (30).

Monsieur Joseph Veinqueur, président et doyen, est le plus adroit au tir au Roy le 4 mai. Il détrône au 8^{ème} tour Henri Vandendriesche et bénéficie d'un couvert d'argent. Détail amusant, toute personne qui tire hors la pomme (cible royale) est à l'amende de 0.25ct. (31).

Inventaire au 30 Juin 1930.

- | | | | |
|----|---|--|--|
| 3 | actions Bruxelles 1905 - S.21407 - n° 12.3. | | |
| 5 | couverts argent aux Armes de la ville. | | |
| 16 | arcades pour tir avec fond. | | |
| 1 | armoire. | | |
| 3 | Drapeaux (2 velum 1 soie.) | | |
| 1 | Cadre porte Médailles | | |
| 1 | Tableau G ^{me} Zell. peinture. | | |
| 3 | Cadres portrait. Ph. Bult-De Noot. - Roi Albert. | | |
| 2 | id inaug ^{re} Monument Anspach, mariage Prince Albert. | | |
| 2 | Cadres, groupe Nouv ^{le} Alliance, recon ^{te} J ^{te} Royale. | | |
| 9 | Blocs blason (neuf.) 6. - p ^{re} tir à l'oiseaux 2. - p ^{re} tir du Roi. 1. - | | |
| 2 | Blocs barrage. | | |
| 2 | pinces tire-Flèches. | | |
| 1 | matrice (insignes) | | |
| 14 | insignes sociétaires. | | |
| 2 | id de Roi. | | |
| 9 | Arbalètes (prop ^{te} Société) ordre de tir. | | |
| 5 | id (villes) | | |
| 1 | id 6 mètres. (J. De Greef.) | | |
| 1 | Buste. Duc de Brabant. | | |
| 4 | boites p ^{re} barrage | | |
| 1 | coffre bois. | | |
| | Médailles | | |

7 - 10 - 45

Objet concernant la Société
Royale la Nouvelle Alliance
remis par le Président J.B. Heule (Local)

- 1° Les Archives de la Société
- 2° 6 Bloc de change pour le tir
- 3° 6 Flèches neuves
- 4° 1 latte pour Arbalète
- 5° Cartes de convocations
- 6° Un appareil pour imprimer les circulaires

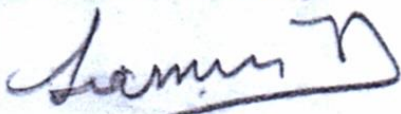
Je suis encore en possession
des objets suivants

- 1° Une Echarpe insigne du Président
- 2° 24 Insigne décorations des Membres
- 3° 6 " " Comité
- 4° 2 " " Spéciale Roy
- 5° Une plaquette de l'exposition
International de l'eau 1839 Liège
- 6° Une médaille de la Société Diane
centième Anniversaire
- 7° Une médaille de la Ville de Bruxelles
- 8° 1 cachet avec tempon de la Société
- 9° 9 lettres en plomb pour ajouter
sur les convocations pour les
différents concours
- 10 4 clous pointe pour les tir du Roy

Le Président

J.B. Heule

Le Secrétaire



Le Trésorier



1939 ?

Sur invitation, La Nouvelle Alliance accompagne l'Ancien Grand Serment, à la dépose de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu et à la place des Martyrs (32).

Un concours à l'oiseau entre membres a lieu en 8 rondes avec une mise de 2fr. Quelles étaient les conditions de tir à l'oiseau ? Ce tir avait-il lieu sur une perche couchée ? L'encaisse qui s'élevait en début d'année à 671fr est de 1267fr six mois plus tard (33).

Avec l'espoir d'apporter plus d'animation au pas de tir Martin Declercq offre une coupe mise en compétition le dimanche matin, en quatre flèches. La compétition est clôturée le dernier dimanche de septembre, le plus grand nombre de roses additionné des huit meilleurs tirs de chaque tireur conditionne le tour final. (34).

Décès en mars 1931 de Joseph Veinqueur, président, doyen, roy en activité et père du membre Guillaume Veinqueur .La société dépose une plaquette en marbre sur sa tombe, à Evere, au cimetière de Bruxelles en septembre 1931.

Douze (bonnes) flèches sont acquises par la société pour être revendues aux membres demandeurs (35).

Modification des règles concrétisées par le renouvellement partiel moitié sortant du comité (36)

Sont nommés pour 2 ans	Président	Jean-Baptiste Muls
	Secrétaire adjoint	Eugène Beken
	Econome	Joseph Berens
	Commissaire	Joseph Samin
Pour 1 an	Vice-président	Jean Serverius
	Secrétaire	Charles Plon
	Trésorier	Guillaume Veinqueur
	Porte drapeau	Pierre Borremans

Vingt francs, le chauffage du local est à ce prix, comme l'année précédente (37). La formulation d'un nouveau règlement (une mise à jour ?) est à l'étude ; il sera distribué à chaque membre (38).

Quid du tir au Roy 1932 ?

Le bloc royal à la pomme accroché le 1^{er} mai est soumis à un système d'amendes en faveur de Bacchus. Le membre qui plante sa flèche à côté de la pomme sera à l'amende de 0,25ct. Le chiffre est doublé pour les participants qui n'ont pas fait tonner le canon. Le montant des amendes règlera la tournée. Le Roy, dont le nom est absent du palmarès, a décroché la somme de 50fr., l'insigne distinctif de sa royauté, le couvert en argent et un diplôme.

Etre bedeau n'est pas de tout repos. Jefke le bedeau et le membre Borremans sont désignés pour tirer les flèches du concours de la ville (39) On distingue Jefke, le bedeau, au doc 16.

Décidément les finances sont pauvres jusqu'à supprimer le katuyt 1933 afin que les mises (fixes) des membres qui assisteront aux concours autres qu'au local soient supportées par la société. La Nouvelle Alliance est sollicitée, le 4 juin, à



Doc 16 : L'équipe championne (entre 1932 et 1935 ?) On distingue Jefke le bedeau.
(coll Fr. Samin)

la messe de consécration du Roy de l'Ancien Grand Serment et le 11 juin, au cortège du 100^{ième} anniversaire du Grand Serment des Archers de la rue de Laeken (40).

L'encaisse est de 33,55fr. en début d'année 1934.

La Belgique est bouleversée, son souverain le roi Albert I est tombé, mortellement blessé au pied du rocher de Marche-les-Dames, le 17 février 1934. La Nouvelle Alliance adresse à la reine Elisabeth et au duc de Brabant (futur Léopold III) les condoléances de la société et renouvelle son "profond attachement à la Famille Royale de Belgique" (41).

La Nouvelle Alliance souscrit, à hauteur de 50fr.pour l'élévation à Bruxelles d'un monument d'hommage au roi Albert (5 juillet 1934). La société accompagne l'Ancien Grand Serment au service célébré en l'église Notre-Dame de la Chapelle pour le repos du roi Albert I (16 avril 1934).

Les finances ne sont pas florissantes, le bedeau en subit les conséquences. Désormais il lui sera alloué 30fr. par mois au lieu de 45. (42)

.En mars 1934, 31 personnes dont 22 domiciliées à Bruxelles constituent la société. Du comité sortant, sont (ré)élus à l'unanimité :

Président : Jean-Baptiste Muls

Secrétaire adj : Gustave Deneeft

Econome : Charles Knops

Porte drapeau : Florent Baillet

Commissaire : Joseph Samin

L'assemblée décide que le prix du Roy doit avoir une valeur, au minimum, de la moitié du prix en espèces qui lui est alloué pour son tir (43)

Que retenir du tir au Roy 1934 ?

Dix-sept membres en ordre de trésorerie se présentent au pas de tir le 6 mai. L'attente ne sera pas longue, au second tour, le membre Charles Plon, fait tonner le canon. Le tour s'achève sans autre coup fatal. Afin de donner satisfaction aux tireurs abasourdis, pour ne pas dire des "tireurs humiliés", décision est prise de continuer le tir pour nommer deux princes, gratifié de 15fr. pour le premier (J.Samin au 3^{ème} tour) et 10fr. pour le second prince (Ch.Knops au 6^{ème} tour).

Le secrétaire relate l'après-midi avec enthousiasme :

"... ..le président chante la brabançonne de circonstance, les chanteurs se font entendre à qui le plus, la fête continue avec son entrain habituel. Mr.Deneeft chante une marche qu'il a composée pour la Nouvelle Alliance et qui obtient un énorme succès. La fête continue et se termine tard dans la nuit.

Les archives conservent les paroles de la marche :

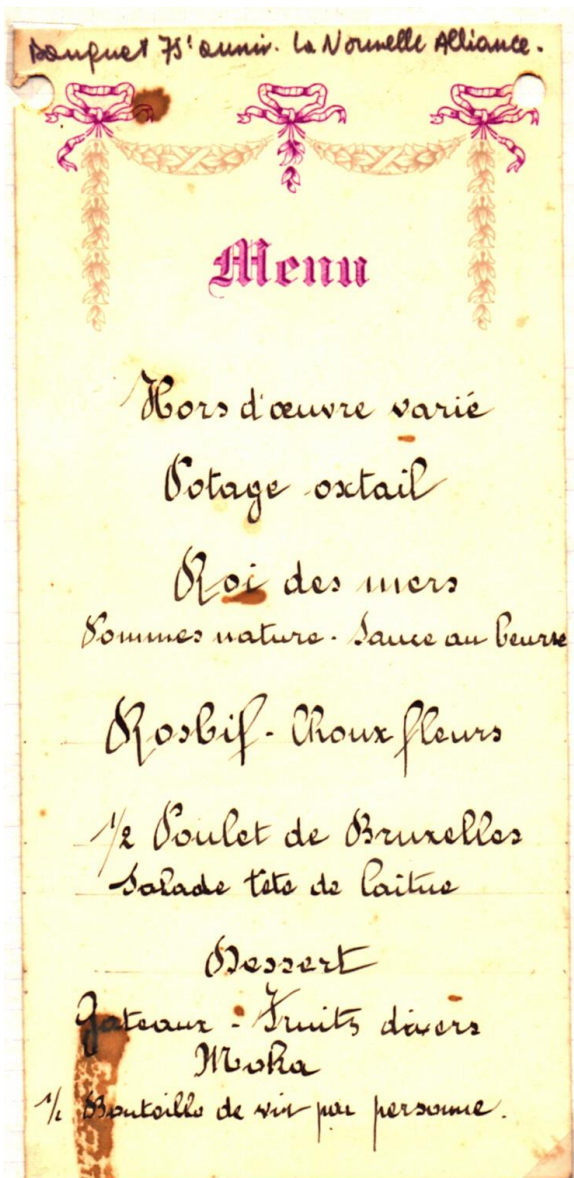
<i>La Nouvelle Alliance est là ! ce sont les as du tir à l'arbalète à tous les concours ils vont et gagnent des prix et de la galette et toujours unis et toujours contents ils suivent joyeux partout leur Président !</i> <u>Refrain.</u> <i>Alliance en avant ! préparons-nous car le triomphe nous appelle</i> <i>et suivons très joyeux ce comité si dévoué et qui nous dirige nous montre le chemin pour aller vaincre enfin nos rivaux réunis que nous battons sans répit ! Alliance en avant, la victoire nous attend !</i>	<i>Nous sommes de bons garçons qui aiment beaucoup les demi-gueuze et quand nous sommes vainqueurs nous devons boire à notre gloire les verres vidés vite remplis sont revidés et encore toujours remplacés</i> <u>Refrain.</u> <i>Alliance en avant ! dépêchons-nous car le triomphe nous appelle</i> <i>Muls en tête restons debout pour affronter tous les tireurs à l'arbalète corps solide, cœur joyeux nous n'avons pas froid aux yeux nos rivaux réunis nous les battons sans répit ! Alliance en avant, la victoire nous attend !</i>
--	--

Paroles de Gustave Deneeft 1934
Sur l'air de « La Margotton du Bataillon »

La société participe à la manifestation organisée en l'honneur des souverains espagnols, en visite à Bruxelles le 4 mai 1934. Une médaille de reconnaissance et du souvenir est remise par la ville.

Le subside octroyé par la ville pour le concours de la kermesse de Bruxelles 1934 est de ... 999,33cts. (au centime près !).

Les prix en espèces distribués lors de ce concours seront de l'ordre de 1.100fr. (44).



Doc 17 : Menu du 75^{ième} anniverssaire.
(coll A.G.S.)

Allégresse au sein de la société, La Nouvelle Alliance s'illustre au classement par équipes en 1934. Le trophée est remis lors de la séance fédérale dans les locaux du Grand Serment et de Saint Georges, le samedi 27 octobre 1934.

L'année 1935 est chargée pour nos aïeux. La société fête le 75^{ième} anniversaire de sa fondation qui coïncide avec le 8^{ième} centenaire de la paroisse de la Chapelle. C'est encore l'année de l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935, au Heysel ; demandez le programme !

Sont retenus, un grand concours de tir doté de 1.200fr.de prix, la réception des délégations des sociétés invitées au local le 16 juin, un prix pour la société la plus nombreuse.

Le subside accordé par la ville est de 1064fr. et le banquet jubilaire est porté au 30 mai (doc 17). Une photo souvenir des jubilaires est réalisée sur les escaliers de l'église paroissiale Notre-Dame de la Chapelle (doc 18). On perçoit sur la photographie les trois drapeaux de la société, deux en velours et un en soie (voir annexe).

A propos de drapeau, un courrier des établissements Embrix, spécialisés en broderie sur drapeaux et fanions, informe de la hausse des soies et se voit dans l'obligation de majorer son prix, soit 2.500fr. – 1,5x1,5m et 2.900- 1,95x1,95m (2 avril 1935). S'agit-il

d'un devis pour la restauration du drapeau en soie ?

Le bedeau sera dorénavant secondé par un aide lors du concours de la ville, rémunéré 60fr. pour l'un et 50fr. pour l'autre (45).

L'assemblée adopte la création d'un conseil des membres-fondateurs de la société. Le conseil est composé de :

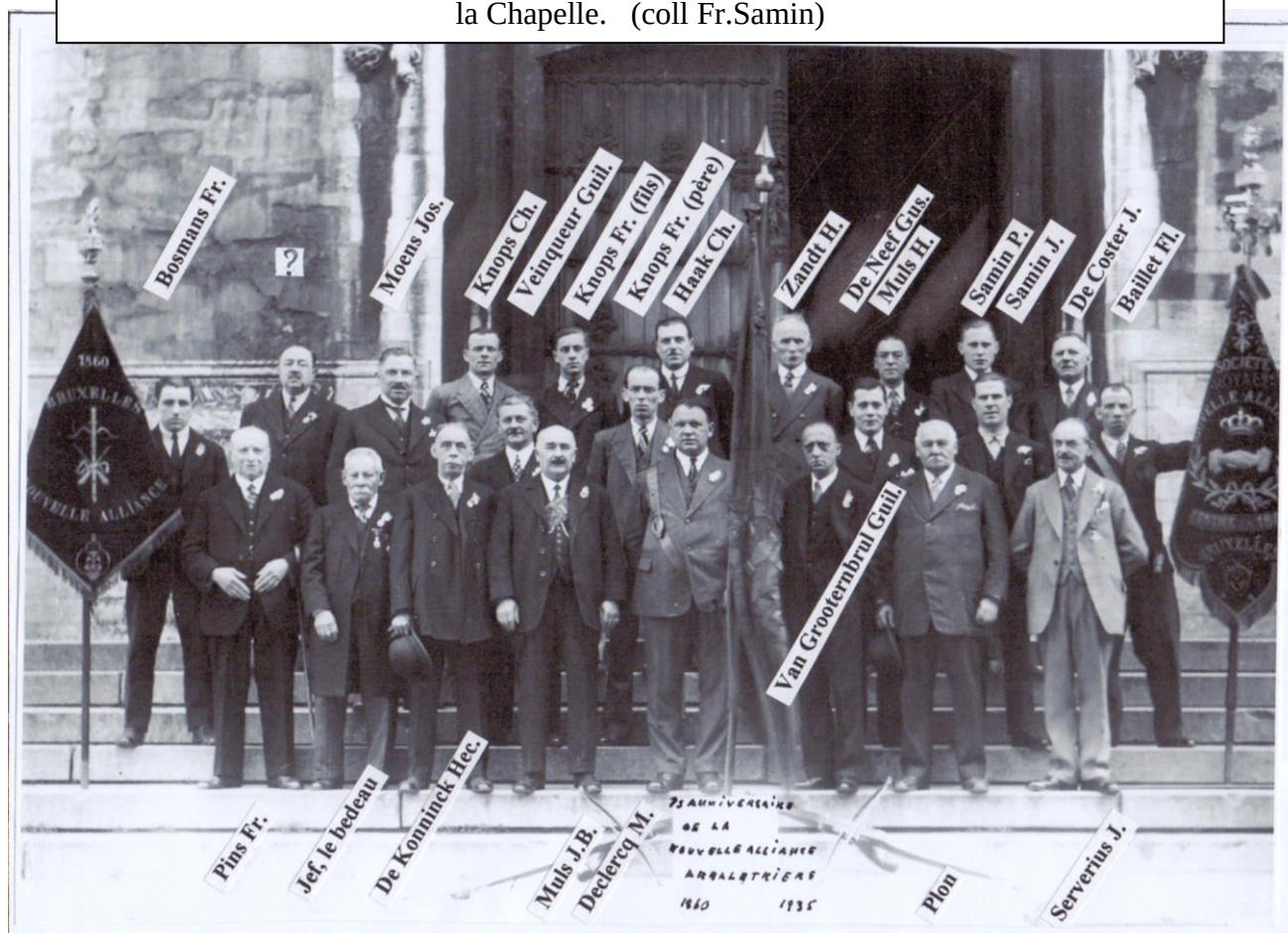
Jean-Baptiste Muls	François Pins
Guillaume Veinqueur	Martin Declercq
Jean Serverius	Hector Dekonick
Henri Zandt	Joseph Moens
Charles Plon	Charles Haak

Le demi comité (ré) élu reflète un choix constant des dirigeants :

Vice président : Jean Serverius
Trésorier : Guillaume Veinqueur
Secrétaire ()* : Gustave Deneeft

(*) Gustave Deneeft, secrétaire adjoint, change avec Charles Plon, démissionnaire de sa fonction de secrétaire pour "raison d'âge". Pierre Samin est élu secrétaire-adjoint, en lieu et place de Gustave Deneeft. Charles Plon est nommé secrétaire honoraire.

Doc 18 : 75^{ième} anniversaire Groupe Nouvelle Alliance devant l'église Notre-Dame de la Chapelle. (coll Fr.Samin)



Le tir au Roy du 75^{ième} anniversaire de La Nouvelle Alliance est encore plus expéditif que l'année précédente. En effet au premier tour, Florent Baillet inscrit

son nom au registre des Roys. Ses princes sont Gustave Deneeft (au 6^{ième} tour) et François Pins, le doyen (au 7^{ième} tour).

La Nouvelle Alliance est sollicitée par l'Union des Combattants de Bruxelles qui organise le 23 juin (1935) une journée patriotique dans le quartier de la Chapelle en hommage aux "enfants du quartier" morts au Champ d'Honneur. La Nouvelle Alliance est présente à la messe pontificale et au défilé dans le quartier de la Chapelle avant l'inauguration du mémorial dédié aux anciens combattants du quartier (doc 19).



Doc 19 : Eglise Notre-Dame de la Chapelle.
Mémorial aux anciens Combattants du quartier. (coll. Fr. Samin)

Dans le cadre de l'Exposition Universelle du Heysel, en 1935, la société participe à l'inauguration du monument Breughel au carrefour des avenues de Bouchout et du Gros Tilleul. (Doc 20), (6 août 1935).

La coupe de champion fédéral par équipe 1935 échappe à La Nouvelle Alliance par manque de membres au dernier concours de la saison. Caramba, si près du but (sans jeu de mots). (46).

La solidarité n'est pas un vain mot entre arbalétriers.

... en cas de grosses pertes subies par suite de dégâts occasionnés à la perche du Grand Serment, d'intervenir dans les frais de réparations.

Il n'y a plus que 5 couverts en argent en réserve, après ?(47).

Une police d'assurance (8 janvier 1936) stipule que La Nouvelle Alliance est propriétaire de 25 arbalètes, assurées pour la somme de 17500fr. et possède 3 drapeaux assurés pour 9000fr. Les stands en bois dressés dans la cour sont assurés pour deux mille francs.

Le membre Florent Baillet s'impose pour un deuxième titre consécutif de Roy de la société au 7^{ième} tour (3 mai 1936).

La société assiste à la consécration du Roy de l'Ancien Grand Serment en l'église de Notre Dame au Sablon (48)

Comment séduire les jeunes ? Les jeunes membres qui effectuent leur service militaire seront exonérés de cotisations pendant cette période. Le membre François Knops (fils) est le premier à en bénéficier. Sans signe de vie du bedeau son emploi est momentanément supprimé (49).

Un tir à l'oiseau est organisé le jour même de la réception du bourgmestre Adolphe Max à l'Ancien Grand Serment dans les locaux de la brasserie des

Brigittines. Une fois n'est pas coutume, le président est déçu, il est le seul représentant de la société à la séance fédérale de remise de la coupe des champions 1936. A l'avenir ce seront trois membres au minimum, non mais ! (50)

Sous la plume du membre Degroote nouvellement élu secrétaire en lieu et place de Serverius, vice-président et secrétaire intérim, une page entière, de format papier ministre, relate le tir au Roy.

Il fallait bien une page pour décrire un tir qui après 17 tours sans résultat est remis au 6 mai.

Il faudra encore 10 tours avant de faire parler la poudre,



Doc 20 : Le monument Breughel inauguré en 1935 au Heysel (coll. Fr. Samin)

François Bosmans est le 77^{ième} Roy de La Nouvelle Alliance après 27 tours. Le nouveau Roy offre son tir ~prix du Roy~ matérialisé par une coupe artistique gagnée par le président, J-B.Muls (mai 1937).

A la lecture des procès-verbaux un (1) membre occupe le poste de tireur de flèches lors des concours officiels. C'est pourquoi le président pose la question, s'il y a lieu d'adjoindre, pour les trois jours du concours des fêtes nationales, un tireur de flèches étranger ou de désigner un second membre de la société ? Ce dernier serait gratifié de 50frs, ... accepté. Précisons que les concours étaient disputés sur deux stands. Un troisième stand n'était employé qu'en cas d'affluence.

La séance du 28 juin 1937 est historique, on y lance l'idée d'un regroupement qui sera réalisé en 1954.

Le président J-B.Muls propose :

... ... de convoquer les comités des trois sociétés ayant leur siège au même local (Ancien Grand Serment, Scherpschutters, et Nouvelle Alliance) à l'effet de constituer une inter-amicale, pour mettre en commun des fonds qui serviraient à couvrir certains frais de participation à des concours-tir organisés par les sociétés ayant leur siège dans des localités plus ou moins éloignées de Bruxelles, concours auxquels participeraient les trois sociétés.

Les membres Serverius et Declercq proposent la dénomination « Amicale des Arbalétriers des Brigittines ». (51).

Quid des déplacements en ces temps héroïques ? (Pour ne pas dire, expéditions). L'absence de véhicules privés pour la plupart des membres, implique des déplacements, l'arme à contre-poids au dos, à pied ou en tram.

Le transport par train ou par autocar, plus rare était fort prisé car madame était de la fête.

A la lecture des procès-verbaux, les déplacements avaient pour destination Saventhem (membre de la fédération bruxelloise), Anvers, Louvain, Tirlemont et occasionnellement Marcinelle. Comme ce 22 août où La Nouvelle Alliance participe au concours organisé par la Société d'Arbalétriers de Marcinelle, société dont 7 membres étaient inscrits au concours de La Nouvelle Alliance en juillet. Les Bruxellois emportent une gerbe de fleurs à remettre au président marcinellois qui fête ses 50 ans de présence au sein de la société. Quel honneur, les Bruxellois occupent les colonnes du journal local.

Le drapeau flottant (celui en soie) se détériore et demande une restauration pressante. Une expertise rapide conclut au remplacement complet de l'intérieur. Le travail est estimé à 750fr. L'épouse du membre Charles Knops se propose

pour réaliser le travail à moindre coût. Malheureusement les finances n'autorisent ni l'un ni l'autre.

Un des drapeaux accompagne une délégation à l'inauguration du drapeau de la Société Royale De Scherpschutters (notre discipline 6m) qui partage les mêmes locaux. La cérémonie a lieu le 31 octobre 1937 dans le cabinet du bourgmestre Adolphe Max à l'Hôtel de ville de Bruxelles (52).

La Nouvelle Alliance est championne fédérale par équipe en 1937.

Un peu d'ordre dans la distribution des armes de la société. Un inventaire et une numérotation sont dressés et affichés en permanence au tableau du local. Restons dans l'armement, la société fait l'acquisition, chez un artisan alostois de trois lattes en acier de réserve (53).

Des rumeurs se font plus ponctuelles. La Nouvelle Alliance et les Scherpschutters vont-ils devoir quitter les locaux de la rue des Visitandines ? Le gérant, Martin Declercq, est en désaccord avec les propriétaires de la brasserie (54). Fausse alerte, pour le moment (décembre 1938).

François Knops (fils) est nommé porte drapeau en lieu et place de Florent Baillet. Le père de François Knops est élu commissaire dans l'organigramme ; c'est annonciateur sachant que le fils entrera à la police après la guerre (55).

Quinze membres s'alignent avec l'espoir d'épingler le titre Royal 1938. C'est le benjamin François Knops fils qui tire son épingle du jeu au 8^{ème} tour. Il Organise son tir prix du Roy, 22 jours plus tard, prix unique une garniture de toilette. (pour les ablutions bien sûr !).

L'augmentation du subside généralement octroyé par la ville pour le concours ~kermesse de Bruxelles~ est de 250fr. Je note que lors de concours officiels comme celui organisé à l'occasion de la kermesse de Bruxelles, 1/10^e soit 125fr. (en 1939) est alloué aux tireurs de flèches désignés pour les deux ou trois jours du concours.

Le membre Joseph Moens est titulaire de la médaille de la ville accordée pour 25 années de fonction au sein du comité de la société, elle est remise lors du cortège des sociétés de tirs et de jeux populaires sur la Grand Place le 17 juillet 1938. Deux délégués assistent, officiellement sans drapeau (toujours détérioré ?), à la messe de consécration du Roy de l'Ancien Grand Serment célébrée en l'église Notre Dame au Sablon. Le président, J-B.Muls gêné s'en excuse (56). Des membres de la société étaient cependant présents dans l'assistance, ce que confirme l'extrait d'un procès-verbal :

(...) beaucoup d'entre nous font également partie des autres sociétés locales.

En effet on retrouve les même noms dans les diverses sociétés d'arbalétriers, de quille, de boule plate etc... localisées à la brasserie des Brigittines.

Une (belle) gerbe de fleurs complimente le mariage du membre François Knops (fils) avec Mlle Philippine Piercot, petite-fille du président J-B.Muls (octobre 1938). Madame Knops n'hésitait pas à empoigner l'arbalète, au temps où la gente féminine était rare aux pas de tir.

Echange de bon procédé, La Nouvelle Alliance occupera dorénavant, pendant les tirs d'été, le stand occupé précédemment par les Scherpschutters (6mètres). Ces derniers tireront au stand de La Nouvelle Alliance (57). Nos arbalétriers sont des Guillaume Tell en puissance.

Le procès-verbal du 27 mars 1939 glorifie trois de ces membres ; Joseph Samin qui pour la 3^{ième} fois en quatre années arrache le titre de Roy fédéral (10m). Le président J-B.Muls est Roy 6m et Van Grootenbruul Roy perche de l'Ancien Grand Serment.

Ils sont adroits au tir, mais absents aux séances comme à celle du 24 avril 1939 suivie par ... trois membres ; quelque-uns s'abstiennent malgré qu'ils soient présents au local constate le président.

Passation de pouvoir entre Knops fils et Knops père au 7^{ième}, tour François Knops père est le 79^{ième} Roy de la société (doc 21).



Doc 21 : François Knops (père)
(coll Fr. Samin)

Le tir au Roy inaugure les nouveaux stands (voir ci-dessus) (58). Quel est le prix offert par le Roy à son tir ? Un service à liqueur gagné par ... Knops François fils.

Restons dans le jeu question-réponse, quel est le coût (1939) d'une latte en acier pour arbalète forgée par un artisan à Eene-Lez-Audenaerde ? C'est 85 fr. pièce ou 80fr. par commande de 6. Tiens à Anvers, une latte coûte 65fr! En final la société achète trois lattes d'arbalètes fournies par un sieur Blanckaert d'Alost pour la somme de 127,50 les trois.

Une délégation avec drapeau, se rend à l'Hôtel de Ville le 24 mai à l'occasion de la réception de la Reine des Pays-Bas (gare aux amendes pour les absents).

La veille déjà, en soirée, la société était représentée par trois délégués au Cortège aux Lumières Civil et Folklorique. Au départ de la Place Poelaert le cortège rejoint la place des Palais où les attendent les souverains, leurs hôtes hollandais et les autorités (23 et 24 mai 1939).

CÉRÉMONIE NATIONALE
A LA MÉMOIRE DE
M. ADOLPHE MAX

Ministre d'État. -- Membre de la Chambre des Représentants.
Bourgmestre de Bruxelles.

dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts, le samedi 18 novembre 1939, à 15 h. 30.

M *Jean B. Muls*
Président de la Société Royale La Nouvelle Alliance
est invité à assister à cette cérémonie honorée de la présence de S. M. le Roi
et des grands corps de l'État.

Toilette : Uniforme, décorations. Robe pour la Magistrature. Grande tenue pour les officiers. A défaut d'uniforme : Jaquette
(pas de haut de forme pour éviter l'encombrement des vestiaires). Pour les Dames : Toilette de ville (sombre).

La présente invitation, strictement personnelle, sera rigoureusement exigée. Entrée par la rue Ravenstein.

RÉUNION A 15 HEURES.

Il sera disposé des places non occupées à 15 h. 15.
Les portes seront fermées à 15 h. 30.

Fauteuil de loge N° *73*

Doc 22 : Cérémonie à la mémoire du bourgmestre Adolphe Max (coll. A.G.S.)

Restons représentatifs, la société défile au cortège des drapeaux à l'Exposition de Liège (28 mai 1939). Trois délégués effectueront le déplacement à Liège tous frais payés, sauf le transport. Exception pour François Knops fils qui est rappelons-le sous les drapeaux. De plus 20% de la prime allouée à la société (200fr), soit 40fr leur est versée.

Les finances de La Nouvelle Alliance ne sont pas florissantes, c'est madame Declercq qui réalise la restauration, à la satisfaction générale, du drapeau flottant (59). La réparation et le coût d'achat des lattes en acier sont couverts par le bénéfice du concours ~kermesse de Bruxelles~ ajoutés au reliquat de la prime remportée à l'exposition de Liège (60).

Une invitation du ministère de l'intérieur convie la société à assister à la cérémonie nationale à la mémoire de feu le bourgmestre Adolphe Max, par ailleurs président d'honneur de La Nouvelle Alliance. Elle est représentée par son président J-B.Muls (doc 22). La cérémonie a lieu, le 18 novembre 1939, dans la salle du Palais des Beaux-Arts.

Le décès du bourgmestre incite la société à demander au nouveau bourgmestre fraîchement nommé par Sa Majesté le Roi, Joseph Vandemeulebroeck, à ceindre l'écharpe de président d'honneur de La Nouvelle Alliance. Acceptation confirmée par lettre en date du 19 décembre 1939. Démissionnaire en octobre 1937 et réinscrit en décembre 1937, le membre Vanden Driessche démissionne et fait don de son arme et du matériel qui l'accompagne (26 février 1940).

Terminons la période de l'entre-deux guerres au pas de tir.



Doc 23 : Salle-Musée des arbalétriers, rue des Visitandines convertie en salle de tir distance 10 mètres en période hivernale, les stands amovibles sont rangés au fond.
(coll. Fr. Samin)

Charles Declercq rapporte :

La salle Musée à l'étage de la brasserie des Brigittines mesurait (tout juste) 10m. sur 7m. Pendant plusieurs années, le but 10m. s'est trouvé dans la chambre voisine, mais alors que nous avons été amenés à utiliser cette chambre, le tir 10m. s'est fait en oblique (doc 23). Lors des dernières années de La Nouvelle Alliance en solo, les rencontres du dimanche matin avaient pour enjeu de la série tirée, un kriekske ou un petit Bitter (Bitter Smidt)

🌀 LA NOUVELLE ALLIANCE dans la tourmente.

L'organisation de la société et la disponibilité de ses membres subissent la mobilisation de la Belgique en 1939.

Le procès-verbal de la séance du 28 août 1939 en porte les premiers signes :

Si les circonstances actuelles qui ont provoqué la mobilisation de l'armée ne s'améliorent pas et si la décision de Mr. Le Gouverneur du Brabant fixant à 21 heures la fermeture des cafés n'est pas reportée, la séance du mois de septembre et éventuellement les suivantes auront lieu à 19 heures au lieu de 20 heures.

Mobilisé le membre François Knops (fils) doit interrompre son tir katuyt, du 29 octobre 1939. Il fait parvenir un courrier émouvant dans sa simplicité :

... ...c'est avec grande émotion que je vous ai quitté à l'occasion du tir au poulet (katuyt) il fallait partir et cela m'a beaucoup peiné. Il m'a fallu un grand effort pour chasser le cafard qui me prenait.

La société se montre magnanime. La somme qui aurait dû être répartie entre les membres à l'occasion du tir katuyt est intégralement remise aux trois membres mobilisés, Pierre Samin, Joseph Beerens et François Knops fils, en surplus de la valeur du poulet revenant à chacun d'eux s'ils avaient assisté au tir de ce jour. Ou cela devient cocasse, c'est lors du tir aux boudins, ... la société envoie à chacun des membres mobilisés leur part de boudins (61).

Les règlements s'adaptent :

Vu la situation du pays au point de vue international, la cotisation mensuelle sera réduite à deux francs (au lieu de cinq) à partir du mois d'octobre (1939) et pendant tout le temps que l'armée sera mobilisée. De même les membres mobilisés ne paieront pas de cotisation pendant leur présence sous les drapeaux.

Il est décidé que les membres ne paieront plus leurs mises (fixe), elles seront versées par la caisse, mais les sommes déboursées de ce chef seront récupérées sur le montant des prix remportés.

En 1939, la situation financière de la ville nécessite de réduire de 33% les subsides qu'elle pourrait allouer en 1940. Ce sera 838fr (62).

Les Knops gardent la vedette au tir au Roy 1940. Grâce à sa "petite flèche", le membre Charles Knops fait résonner le canon au 5^{ième} tour. Un tir amical prolonge la rencontre jusqu'à 18 heures.

L'entrée en guerre de la Belgique le 10 mai 1940 annule le concours de la ville organisé par la société les 12 et 19 juillet 1940. Le 8 mai 1940 déjà, la ville prie la société de retirer trois couverts en argent à titre de prix pour le concours de la kermesse de Bruxelles. Le 10 mai, le président s'entend répondre, au bureau, que vu la situation les couverts sont au coffre. Il faudra attendre novembre 1945 pour réintroduire la demande. Septembre est le dernier mois de l'année 1940 dont la séance est consignée au registre des procès-verbaux.

Que retenir des activités de la société en ces premiers mois de guerre ?

En avril, la société rend hommage à deux membres défunts (morts aux combats ?), De Konninck et Van Grootenbruul. Un service religieux est célébré pour chacun. De même une plaque commémorative est déposée sur leurs tombes au nom des trois sociétés locataires à la brasserie. La famille De Konninck fait don de l'arme à la société et dotera annuellement la société pour l'organisation d'un tir à la mémoire du membre défunt.

La saga des Knops continue, le 5 mai 1940. François Knops père s'offre, au 8^{ième} tour et pour la seconde fois en trois ans, le titre tant envié de Roy de La Nouvelle Alliance.

Le tir prix du Roy est, malgré les événements, disputé le 15 septembre 1940.

Trois séances rassemblent les membres en 1941, celles des mois d'avril, de mai et de juillet. C'est la dernière.....

La Nouvelle Alliance entre dans la clandestinité.

L'inactivité officielle de la société incite celle-ci à demander la suspension des effets de la police d'assurance jusqu'à nouvel ordre.

Le comité restreint de guerre est composé de :

Président : Jean-Baptiste Muls

Vice président : Jean Serverius

Secrétaire : Pierre Samin (démobilisé ?)

Trésorier : Guillaume Veinqueur

🌀 LA NOUVELLE ALLIANCE L'après guerre.

La première séance mensuelle de l'après guerre qui se tient le 18 octobre 1945, rassemble sept membres sous la présidence de l'inébranlable Jean-Baptiste Muls. Les élections désignent les membres responsables pour assurer les postes à pourvoir :

Président : Jean-Baptiste Muls

Vice-président : Jean Serverius

Secrétaire : Pierre Samin

Secrétaire adjoint : Charles Knops

Trésorier : Guillaume Veinqueur

Econome : Joseph Samin

Alfère : François Knops fils

Quel est le mouvement de la cotisation pendant ces années de guerre ? La cotisation qui s'élevait à 5fr. mois avant guerre a été portée à 2fr pendant les années de mobilisation. La nouvelle cotisation adoptée est de 10fr mois. Charitable, La Nouvelle Alliance annule les retards de cotisations de ses membres. (64)

La tradition doit être respectée, le tir au Roy 1945 aura bien lieu. La date choisie est le 2 décembre 1945 à 15h30. Après 12 tours, le membre Guillaume Veinqueur inscrit pour la première fois son nom au palmarès des Roys après 25 ans d'affiliation. (65)

Les séances de janvier et février 1946 sont remises ; trop d'absences. A la lecture des procès-verbaux ces absences étaient déjà enregistrées avant la guerre. La moyenne de présence aux réunions mensuelles est de cinq à six membres. Une énigme apparaît dans les rapports des dernières séances. Par quel tour de passe-passe la séance du mois de juillet 1946 est-elle ouverte sous la présidence de Muls, mais signée : Pierre Samin, président ? Le cas se reproduit en août, septembre, octobre, novembre 1946, janvier et février 1947. Il n'y a pas de compte-rendu des séances entre mars 1947 et mars 1948.

En mars 1948, la séance est ouverte sous la présidence de Jean Serverius, mais signé par Pierre Samin, président. Ce n'est qu'au mois d'avril que la séance est présidée et signée par Pierre Samin.

Fermons la parenthèse et reprenons le fil du temps.

Présenté et accepté le jour du tir au Roy 1946, Jean-Baptiste Haan fait mouche au 5^{ième} tour. Que voilà un élément prometteur. La Nouvelle Alliance perd le membre Florent Baillet, décédé le 25 mai. Florent Baillet était le beau-frère des frères Samin. Parmi les challenges d'après guerre, épinglons le challenge Léon De Bruyker, instituteur à l'école communale n°7 (255 rue Haute), mort au camp de Manthausen. Une cérémonie d'hommage envers le membre De Bruyker a lieu, à laquelle assistaient les quatre sociétés localisées aux Brigittines, le samedi 26 juin 1946.

Le subside de la ville octroyé pour la kermesse de Bruxelles 1946 est de 1875fr. (66)

Le père Knops se rappelle au bon souvenir de ses pairs, il est le 87^{ième} Roy. Le tir au Roy planifié le 1 mai n'a eu lieu que le 14 septembre. En cause un calendrier chargé en plus de l'hospitalisation du président Jean-Baptiste Muls.

La situation financière et les rangs clairsemés des membres sont analysés au sein des disciplines 6,10 et 20 mètres. Dans un courrier daté du 8 décembre 1947 Charles Declercq souligne que certains membres

..... préfèrent mourir avec leur société plutôt que d'y changer la moindre virgule.

Autre constatation, de nombreux tireurs non membres de La Nouvelle Alliance mais inscrits aux autres sociétés installées aux Brigittines participent aux concours ; pourquoi ces tireurs ne s'affilient-ils pas à la société ?

La réponse est à rechercher dans la mentalité.

La situation embrouillée de la Nouvelle Alliance et de Guillaume Tell résulte de ces tireurs qui tirent une année pour l'une et une année pour l'autre société. Comme ils sont tous amis, il serait déplaisant de s'inscrire dans l'une et pas dans l'autre. Enfin la peur des obligations peut aussi être une explication de la situation. S'inscrire en tant qu'indépendant évite les cotisations et les réunions mensuelles. De même l'une ou l'autre responsabilité est écartée.

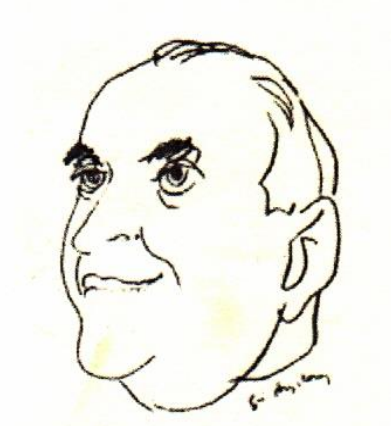
Que propose Charles Declercq ?

Il formule l'unification administrative (comité unique) de La Nouvelle Alliance avec les Scherpschutters assorti d'une seule trésorerie. Les membres des Scherpschutters seraient automatiquement membre à La Nouvelle Alliance. Du point de vue fédéral, les deux sociétés gardent leurs traditions.

Le vote à main levée est favorable à l'unification des deux sociétés par 11 voix pour et une contre. Pendant un an, la cotisation reste fixée à 10fr mois mais elle sera portée à 15fr mois l'année prochaine.

Pas une seule "frotte" après quatre tours au tir au Roy 1948. La tournée générale est un vieux remède prescrit dans ce cas. Mieux qu'une ration d'épinards, une demi-gueuze permet à Joseph Samin de décocher la flèche royale. Avec un lumbago et déjà le titre de Roy perche 1948 en poche, Joseph Samin (doc 24) a du mérite.

Le membre Eugène Van Dam (doc 25) est son prince. Le traditionnel couvert en argent est remplacé par un faisan en bronze monté sur socle en marbre avec plaquette souvenir du jour.



Doc.24 : Joseph Samin

Doc. 25 : Eugène Van Dam

(coll. Fr. Samin)

Organigramme du comité directeur remanié en 1948 :

<u>Fonction</u>	<u>mars 1948</u>	<u>août 1948</u>
Président	Jean Serverius * <i>(devient Président, honoraire)</i>	Pierre Samin
1 ^{er} Vice Président	Jean-Baptiste Muls *	
2 ^{ième} Vice président	Charles Knops * <i>(démissionnaire juillet 1948)</i>	Adrien Van Haute
Secrétaire	François Knops (fils)	
Secrétaire adjoint	Charles Declercq	Charles Declercq
Trésorier	Martin Declercq	
Trésorier adjoint	Guillaume Veinqueur	Guillaume Veinqueur* <i>(à titre honorifique)</i>
Econome	Joseph Samin	
Commissaire		François Delo
Alphère		François. Frateur

★Un mot d'explication :

- L'âge et l'état de santé motivent Jean Serverius à demander son remplacement à la présidence.
Il est nommé président honoraire.
- Muls est âgé de 75 ans dont 18 ans passés comme président et "bedeau à la fois" dixit le secrétaire. Son hospitalisation prolongée et sa situation financière contraignent Jean-Baptiste à se retirer des fonctions responsables de la société.
Il est nommé, à titre honorifique, vice-président non cotisant.
- Charles Knops est démissionnaire en août 1948.
Il s'inscrit à Etterbeek.

Deux options s'offrent aux papilles gustatives des membres lors des fêtes de fin d'année, un traditionnel tir pic-nic ou un souper familial au local.

Les deux options seront retenues, le pic-nic en guise d'entrée, le 10 décembre et le souper familial le 24 décembre. En somme ce sera un réveillon en famille dont la caisse supportera 30fr. des 65 escomptés. Le passage de l'année est propice au rapport financier de l'année.

Celui de 1948, année de l'unification 10m/6m se résume comme suit:

*Nouvelle Alliance : En caisse 1588,55fr.
Caisse d'épargne 285,99fr.

1874,54fr

Trois obligations

*Scherpschutters : En caisse 2464,63fr.

Une obligation des régions dévastées de 250fr.

***Dépenses** : 6322,50fr **Recettes** 8595fr. **Soldes** : 2272,50fr.

Une innovation importante entre en vigueur au cours de la saison 1949. Le championnat se disputera en dix coups de flèches, les quatre premières étant des flèches d'essais. La proposition est mise à l'épreuve pendant un an. Le Roy 1949, Jean-Baptiste Haan, offre son tir prix du Roy à disputer sur une carte de barrage ... retournée (67).

La société est prévoyante, elle acquiert 25 décorations pour la somme de 162,50fr. Le procès-verbal du mois d'août garde le souvenir de Philippine Knops classée à la 3^{ème} place d'un concours hors du local. L'épouse de François Knops fils est-elle la première femme arbalétrier à Bruxelles ?

Les noms des Roys 1949 et 1950 sont inconnus.



Doc.26 : Le groupe Nouvelle Alliance à Beloeil
Le bébé sur les bras de sa mère n'est autre que
l'auteur de ces lignes. (coll. Fr. Samin)

Ces tirs ont cependant eu lieu à la lecture des procès-verbaux :

... nous passons au 3^o point à l'ordre du jour, l'organisation du tir au Roy. Ce tir aura lieu le 2^o dimanche de janvier et une flèche en cuivre sera offerte au Roy 1949 (68).

... le secrétaire fait la lecture du procès-verbal et du rapport du tir au Roy 1950 (69).

Réunion des représentants des sociétés pour discuter de l'éventuelle formation d'une Fédération (qui deviendra l'Union) Nationale des Arbalétriers à l'Hôtel de Ville de Bruxelles le 24 février 1950.

Un "voyage" avec dîner est le point d'orgue de la célébration du 90^{ème} anniversaire de la société.

Deux destinations sont proposées, la visite du château de Beloeil ou une escapade dans les environs de Bruxelles.

Les doyens Messieurs Serverius, Muls et Veinqueur sont cordialement invités à accompagner les membres et leurs familles à la visite de Beloeil et de son prestigieux château. Les frais du voyage sont supportés par la caisse et les dîners par la cagnotte. (Doc 26) (70).

L'accueil à Beloeil, plus qu'amical, presse La Nouvelle Alliance à faire parvenir la somme de 100fr. au Prince de Ligne pour ses œuvres liées à l'enfance débile. Adrien Van Haute, membre et président de l'Ancien Grand Serment, ainsi que Martin Declercq feront de même.

Ce voyage sera le dernier pour deux de ses doyens, Jean-Baptiste Muls et Guillaume Veinqueur.

Le premier ébéniste et ancien président de La Nouvelle Alliance décède le 24 septembre 1950, un entrefilet paraît dans le quotidien "La Nouvelle Gazette" (doc 27).

Guillaume Veinqueur le suit dans la tombe en octobre de la même année. Il fut pendant 51 ans salarié au quotidien "Le Peuple".

La société n'assiste pas officiellement aux funérailles de Guillaume Veinqueur par absencede faire-part.

Charles Declercq a, dans ses mémoires parues dans nos magazines, retracé le caractère de celui qu'on appelait ~ *Bompa Muls* ~ :

Président de La Nouvelle Alliance Jean Baptiste Muls était ébéniste, grand-père de Philippine épouse de François Knops fils et beau-frère d'Eugène Beken (père de Jean-Baptiste, la cheville ouvrière du Meyboom). Voisin immédiat du local, il était comme on dit au théâtre "une rondeur". Un Charpin qui aurait porté une moustache frisée et cirée au noir.

Il aimait le tir mais aimait par-dessus tout sa société ou ses sociétés, la vie bruxelloise et l'ambiance des cafés bien de chez nous. Cette ambiance, c'est lui qui la créait. Doué d'une mémoire étonnante, il possédait de plus une voix bien timbrée de baryton qui débitait avec précision chansonnettes bruxelloise et répertoire 1900.

Les soirs de liesse, le programme s'ordonnait de la même façon : le fameux pot-pourri chauffait la salle, puis Muls se levait, enchaînait et le plus souvent ne se reposait que trois heures plus tard, ayant tout juste consenti à ce qu'un autre chante son "lijfstuk" pendant que lui-même se lubrifiait le gosier avec une demi-kriek, tout en battant la mesure avec son "stoemper". Ah ! les beaux soirs où l'équipe, ayant remporté coupe ou challenge, rentrait au local dans un joyeux monôme, l'arbalète en bandoulière, en chantant "Ce sont les vainqueurs !" et où familles et amis formaient immédiatement une chaude communauté hilare et patoisante, où

le client de passage était amalgamé, ahuri et heureux, découvrant le vrai visage de Bruxelles.

Je lui dois les meilleures soirées de ma vie et l'amer regret de n'avoir pu enregistrer la façon merveilleuse dont il détaillait "frou-frou", "Les roses blanches", "Den toer van d'Helle", "Discours de Woltje" et tant d'autres, tant d'autres ... Les mots étaient souvent "exacts" mais sans irrévérence outrancière : un villageois de Bruxelles n'apprécie guère la grossièreté délibérée...

J.B.Muls n'était pas seulement un amuseur, c'était un réel artiste, pas seulement un ouvrier, mais un artisan et s'il n'était pas un champion arbalétrier, il était LE pilier de La Nouvelle Alliance.



Doc 27/2
Jean-Baptiste Muls
(coll. Fr. Samin)

Le décès de Jean-Baptiste Muls mérite d'être conté :

Fils d'un ancien combattant de 1830, il ne manquait jamais de se rendre à la place des Martyrs pour commémorer les journées de septembre. Malgré son grand âge et quoique atteint de maladie il ne voulut pas, en cette année 1950, manquer d'aller à la place des Martyrs rendre hommage à la mémoire de son père qui avait payé de sa vie sa présence aux barricades. Cette journée lui fut fatale et il tomba terrassé à l'endroit même où reposaient les restes de son père. La presse de l'époque a fait écho de ce douloureux événement et par des paroles élogieuses rappelle le souvenir de cet homme totalement dévoué à sa société. (extrait de l'allocution prononcée lors du centenaire de la société).



Monsieur et Madame Henri MULS-IVENS, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Eugène BEKEN-MULS, leurs enfants et petit-enfant;
Madame Veuve Charles MULS-GITS, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame François KNOPS-PIERCOT et leurs enfants;
Les familles MULS et SALMON,

vous font part, avec une profonde douleur, de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean-Baptiste MULS

veuf de Philippine SALMON

Président de la Société " La Nouvelle Alliance "

leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et parent bien-aimé, né à Bruxelles le 10 août 1873, y décédé le 24 septembre 1950, après une courte et pénible maladie, muni des Secours de la Religion.

Les absoutes, suivies de l'inhumation au cimetière de Bruxelles, à Evere, seront dites le MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1950, à 15 heures, en l'église Saints-Jean-et-Etienne, aux Minimes.

Réunion à la mortuaire, 103, rue aux Laines, à 14h.30.

Ils recommandent son âme à vos pieux souvenirs.

Bruxelles, le 24 septembre 1950.
Chaussée de Forest, 218,

Pompes funèbres Ch. WYNS, rue de Witte de Haelen, 1, Bruxelles - Tél. 18 09 80

Décidément, la grande faucheuse coupe dru dans les rangs de La Nouvelle Alliance. Fin 1949 la société perd deux de ses anciens membres, François Delo et Charles Haak. Comme de coutume, la société dépose une plaque souvenir sur la tombe de ses membres défunts. Sans doute avec plus de sensibilité envers Charles Haak qui fut actif à toutes les formes de tir à l'arbalète, à toutes les sociétés, sans omettre les fédérations régionales ou nationales.

Le Roy 1951, Charles Declercq, ouvre une voie impériale. Une somme de 100fr. et de 50fr. pour le prince accompagne la breloque offerte au Roy. Le nouveau Roy est adroit mais il est aussi *zwanzeur*. Il offre son prix de tir du Roy tiré en phase avec une source lumineuse ●●●●●●●● clignotante.

Deux vétérans sont honorés. Jean Serverius est dorénavant exempt de cotisation en reconnaissance des services rendus. Un autre membre de la vieille garde, Jean Decoster se voit offrir une pipe par la fédération pour sa présence de longue date au pas de tir, dame à 80 ans ! (71).

La Nouvelle Alliance suscite de la curiosité hors des frontières. Au début de l'année, deux citoyens français (arbalétriers ?) assistent au tir du dimanche matin pour compléter leurs connaissances de notre sport favori.

Au mois de juin 1951, c'est un sujet de sa Gracieuse Majesté, Hubert Ray Colley, demeurant à Bruxelles, qui demande son adhésion à la société. La Nouvelle Alliance est au sommet de sa discipline. Elle inscrit son nom plus que de coutume, aux premières places du classement des concours fédéraux, tant par équipe qu'au classement individuel. La société remporte le challenge De Mulder, tandis que François Knops fils s'adjuge définitivement le challenge De Bruyker.

Le fils Declercq fait résonner le canon pour la seconde année consécutive. Un membre de la Nouvelle Alliance est mis à l'honneur.



Doc 28 :
Adrien Van Haute
(coll Fr. Samin)

Le président remet au nom des amis arbalétriers la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Couronne avec glaive à Adrien Van Haute en reconnaissance des services rendus à l'arbalète mais encore pour sa campagne 1914-1918 et son comportement de résistant 40-45 (doc28)(72).

Un inventaire des biens de La Nouvelle Alliance est dressé en vue de la formation d'une association commune aux quatre sociétés à établir, en a.s.b.l., rue des Visitandines. Le mécanisme du regroupement est enclenché.

La société remet au jour un tir dit de fantaisie, il s'agit d'un tir disputé sur des oiseaux cylindriques en bois blanc. Le prix unique, un tableau qui représente le local par le peintre bruxellois Désiré Hilson est mis en jeu en 8 tours.

Le vainqueur est celui qui aura abattu l'oiseau qui correspond à un chiffre secret mis sous enveloppe. Si le chiffre n'est pas atteint, le dernier tireur à avoir abattu un oiseau sera déclaré vainqueur. (73).

Nous avons vu précédemment que Philippine, l'épouse de François Knops fils, était à l'aise l'arbalète à la main, elle a aussi le sens et le respect de la devise des Scherpschutters ~ *Vouloir c'est pouvoir* ~ .

Pour l'anecdote, le couple aimait à raconter le déplacement en tandem l'arbalète à balancier au dos, à Grez Doiceau où était organisé un concours 6 et 10m. Charles Declercq relatait dans ses écrits, les services rendus par Philippine, il raconte :

... ... il est arrivé que nous avons des difficultés pour assurer le service à nos concours, il me revient qu'une après-midi, Philippine "tenait" les 6 mètres et moi les 10 mètres avec l'aide épisodique d'un très ancien, personne ne se plaignait de notre zèle ou de notre compétence aux cibles et (ou) à l'inscription.

En août 1952, Philippine est mise à l'honneur pour le travail presté lors du concours fédéral organisé par La Nouvelle Alliance. Elle accompagnera les tireurs lors du déplacement à Malines, ses frais de transport étant aux frais de la société.

Les Borné père et fils posent leurs candidatures et sont acceptés au titre de membre de la société. Charles Borné est une sommité à qui nous devons quelques ouvrages consacrés aux Ordres et Décorations honorifiques distribués en Belgique. (74).



Doc 29 : Drapeau de la troupe
Théâtre-L'Alliance de Bruxelles
(coll.Fr. Samin)

Deux membres, Charles Declercq et Camille Van Haute, le fils d'Adrien Van Haute proposent d'adjoindre à la société de tir à l'arbalète, La Nouvelle Alliance une *section dramatique* qu'ils ont baptisée ~Nouvelle Alliance~.

La troupe décroche un succès sous ce nom sans demander une autorisation préalable. Une discussion s'ensuit au sujet du nom usurpé.

Après moultes prises de vues, il est décidé que les deux sociétés resteront indépendantes.

La troupe prendra le nom de L'Alliance de Bruxelles comme brodé sur le drapeau (doc 29). Quelques photographies et un programme de la troupe en déplacement à Reims, en 1954, font penser que la troupe connu un certain succès (doc 30). Une des pièces montées n'est autre que ~Bossemans et Coppennole ~une pièce bruxelloise qui oppose les supporters de l'Union Saint Gilloise au Daring. (75).



Doc 30 : La troupe théâtrale de l'Alliance dans la cour-jardin de la brasserie des Briggittines.
A droite, en bras de chemise, Charles Declercq. Circa 1952/1953
(coll. Fr. Samin)

Rien de neuf sous les tilleuls du jardin des arbalétriers, la caisse est désespérément vide. En séance, l'assemblée est unanime, c'est la faute de l'augmentation 'insensée' de nos déplacements en chemin de fer pour assurer nos participations aux concours nationaux.

Pour rappel les trajets sont supportés dans 50% des cas par la caisse. Dans l'immédiat, 1000fr. sont transférés de la cagnotte qui s'additionnent aux 203fr. récoltés dans le tronc de la salle musée à l'usage des visiteurs. Cette somme permet d'envisager, à court terme, le train de mesures d'économies à prendre en assemblée. (76).

Des arbalétriers parisiens (quelle société ?) sont les hôtes de La Nouvelle Alliance lors des fêtes de Pâques. Une coupe est mise en compétition (77).

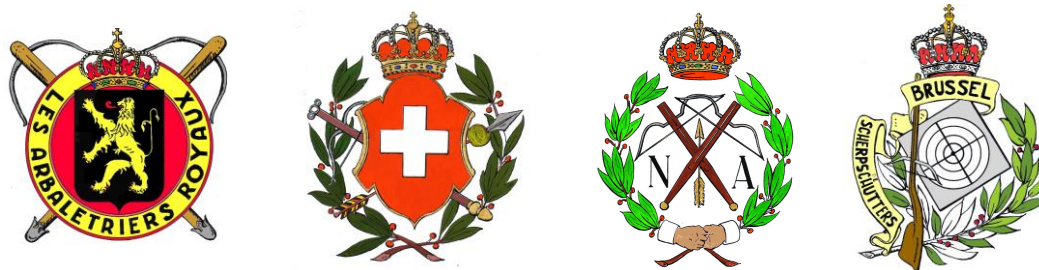
En inscrivant son nom pour la troisième fois consécutive au palmarès des Roys de la société, Charles Declercq est le premier **empereur** de La Nouvelle Alliance. Corollaire, il lui est désormais interdit, logiquement, de participer au tir au Roy. Un "beau vase" matérialise son titre.

Les dualités entre sociétés refont surface à la lecture du procès-verbal de la séance du mois de mai 1953 de La Nouvelle Alliance. Pendant cette séance est lu le rapport de l'assemblée fédérale bruxelloise – 10m.

*... la réconciliation d'opéra-comique avec le Serment Saint Georges (...)
cette société participera à nouveau au championnat régional 1953. Certains
membres envisageaient d'exiger un écrit informant officiellement les lettres
précédentes d'abandonner une attitude qui ne pourrait que (raviver)
ranimer la guerre froide préjudiciable à la vie de l'arbalète.*

Le rang des anciens s'éclaircit encore par le décès de son ancien président, Jean-Baptiste Serverius le 3 septembre 1954 à l'âge de 81 ans.

Le 19 août 1954 est constitué une a.s.b.l. sous le nom de ~Association des Arbalétriers des Brigittines à Bruxelles~regroupant l'Ancien Grand Serment (perche), le Grand Serment de Guillaume Tell (20m), La Nouvelle Alliance (10m) et les Scherpschutters (6m). (doc31).



Les statuts de l'association sont enregistrés à Bruxelles le 2 septembre 1954 (78).

Le regroupement sous-entend que chaque société payera sa cotisation à l'a.s.b.l. et gardera l'encaisse. Elles devront faire réparer les armes défectueuses à leurs frais. En dehors des séances de l'association, chaque société se réunira une fois l'an.

Le dernier procès-verbal transcrit au registre de la société est celui de la séance du mois de février 1956.

N.3099

Association des Arbalétriers des Brigittines, à Bruxelles.

Rue des Visitandines, 3.

STATUS.

Entre les comparants soussignés :

Anneet , Albert, directeur de société hypothécaire, avenue du Roi, 158, Forest, Belge.

Van Haute, Adrien, patron-peintre, rue de la Roue, 27, Bruxelles, Belge.

Heyvaert, Jean-Baptiste, agent de l'Etat, rue de la Fonderie, 17, Ruisbroek, Belge.

Declercq, Martin, cafetier, rue des Visitandines, 3, Bruxelles, Belge.

Tous membres des sociétés de fait :

Ancien Grand Serment royal et noble des Arbalétriers et Carabiniers, société royale fondée en 1213, suivant lettre de filiation établie et signée par S.M. le roi Léopold 1^{er}, le 30 octobre 1853 ;

La Nouvelle Alliance, société royale fondée en 1860 ;

Le Grand Serment Guillaume Tell, société royale fondée en 1887 ;

« De Scherpschutters » société royale fondée en 1897,

ou de l'une d'elles et tous ceux qui dans l'avenir adhéreront aux statuts et règlements, il a été constitué une société, sous la forme légale d'association sans but lucratif :

Art 1^{er} L'association prend la dénomination de « Association des Arbalétriers des Brigittines ». Elle a son siège à Bruxelles, rue des Visitandines, 3.

Art. 2. L'Association a pour but d'encourager et développer le tir à l'arbalète et la protection du patrimoine des sociétés rappelées dans cette constitution.

Elle travaillera aussi à faire connaître au grand public le noble sport de l'arbalète spécialement en mettant en valeur son intérêt touristique et folklorique. L'Association s'interdit toute immixtion dans les questions politiques, linguistiques, religieuses ou philosophiques.

Art. 3. Le nombre des membres ne peut être inférieur à trois.

Admission des membres.

Art. 4. Peuvent être admis comme membres par le conseil d'administration, toutes les personnes physiques qui auront été admises dans l'une des sociétés de fait dont question ci-dessus, et ce suivant le protocole établi par le règlement d'ordre intérieur qui gère chacune de ces sociétés et dont copie figure en tête du livre des procès-verbaux de l'Association. Seuls les membres admis au titre de membre effectif seront associés avec voix délibérative.

Le titre de membre d'honneur ou protecteur pourra être accordée soit par le conseil, soit par l'assemblée générale. À toute personne qui aura manifesté sa sympathie ou aura rendu des services éminents au sport de l'arbalète ou à l'association.

Sortie des membres.

Art. 5. La sortie des membres a lieu par décès, incapacité civile, démission ou exclusion.

Les démissions se donnent par lettre recommandée adressée à la société (section) à laquelle adhère le membre sortant.

Tout membre qui se trouverait en contravention avec le règlement d'ordre intérieur de sa section pourra être exclu à la demande du comité de cette section.

Annexe au
moniteur
a.s.b.l.
20 nov 1954
pp.1205-
1206

Assemblée générale.

Art. 7. a) L'assemblée générale aura lieu au mois de mars et au local de l'Association.

b) Les questions portées à l'ordre du jour le seront par l'entremise du comité de chaque section.

c) Les associés sont convoqués par le secrétaire général ou un administrateur, au moins quinze jours avant la date de l'assemblée générale.

Conseil d'administration.

Art. 8. L'Association est administrée par neuf membres administrateurs, nommés pour la première fois par les fondateurs. Sont éligibles tous les membres effectifs.

Le conseil se renouvellera tous les ans par tiers, à la majorité simple de l'assemblée générale.

La dite assemblée est convoquée par simple lettre circulaire adressée à chacun des membres et au moins quinze jours avant la date fixée. Les délibérations de l'assemblée sont consignées dans un registre spécial. Tous les membres pourront en prendre connaissance, ainsi que les tiers intéressés.

Art. 9. L'Association est valablement engagée par la signature de son président du conseil ou du délégué expressément désigné pour le remplacer et du secrétaire général.

Conformément à l'article 13 de la loi sur les associations sans but lucratif, le conseil a tous pouvoirs pour gérer les affaires de l'Association.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} mars et finit le dernier jour de février. Exceptionnellement, le premier exercice commencera le 19 août 1954 pour se terminer à fin février 1955.

Art. 11. Les ressources de l'Association sont notamment les suivantes. Les cotisations de ses membres, dont le maximum est fixé à 5000 francs et dont le minimum sera chaque année fixé par l'assemblée générale en concordance avec le règlement d'ordre intérieur.

Art. 12. Pour ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux statuts de l'Union nationale des Arbalétriers de Belgique, A.S.B.L., Moniteur belge, du 24 juin 1950, ainsi qu'aux lois régissant les associations sans but lucratif.

Ainsi fait à Bruxelles, au siège de l'association, le 19 août 1954.
(Suivent les signatures)

Enregistré à Bruxelles (A.A. et A.S.S.P.) le 2 septembre 1954, volume 953, folio 100, case 17. Deux rôles sans renvoi. Reçu 40 francs. Le receveur, (signé) Louyest.

Doc. 31 Statuts de l'association des arbalétriers des Brigittines – 1954.
Coll A.G.S.

A partir des années 1954-1956, l'histoire de la société Royale ■ La Nouvelle Alliance- Scherpschutters ■ se fonde dans les événements liés à l'Ancien Grand Serment.

La tradition du tir au Roy par discipline est cependant respectée malgré le regroupement.

Néanmoins ce n'est qu'en 1969 que les Roys aux disciplines 6m (Scherpschutters), 10m (Nouvelle Alliance) et 20m (Grand Serment de Guillaume Tell) accompagnent le Roy perche (Ancien Grand Serment) à la dépose des colliers dans le chœur de notre église corporative. Le document 32



Doc. 32 : 1966-Roys aux quatre distances.
Deux des quatre colliers actuels sont confectionnés. (Coll. A.G.S.)

est explicite. Joseph Samin a été consacré Roy (perche) lors de la messe célébrée à l'Ascension, les trois autres Roys posent uniquement pour la photo. Seul le Roy 20m est porteur d'un collier modifié, en 1966, au départ du collier de Roy hérité du Quillier Royal, société qui n'a pas survécu à la démolition de la brasserie des Brigittines.

Les colliers 6 et 10m sont entièrement confectionnés entre 1967 et 1969 par Mmes Olga Declercq et Annie Gillet. Ils sont portés pour la première fois en 1969.





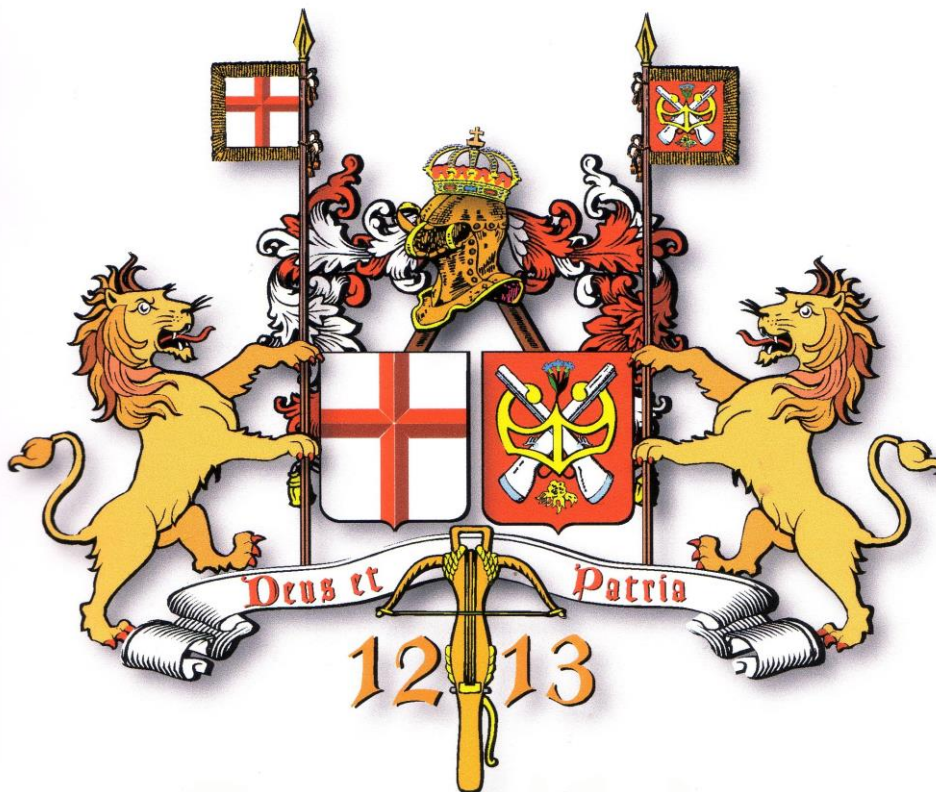
**Notes, écrits, souvenirs et iconographies recueillis par
François Samin,
Doyen et Archiviste Honoraire**



Assisté par Daniel Vanderveken pour la frappe et la mise en
page. Tous deux Compagnons et Maîtres



De
**L'Ancien Grand Serment Royal et Noble
des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon**
2015



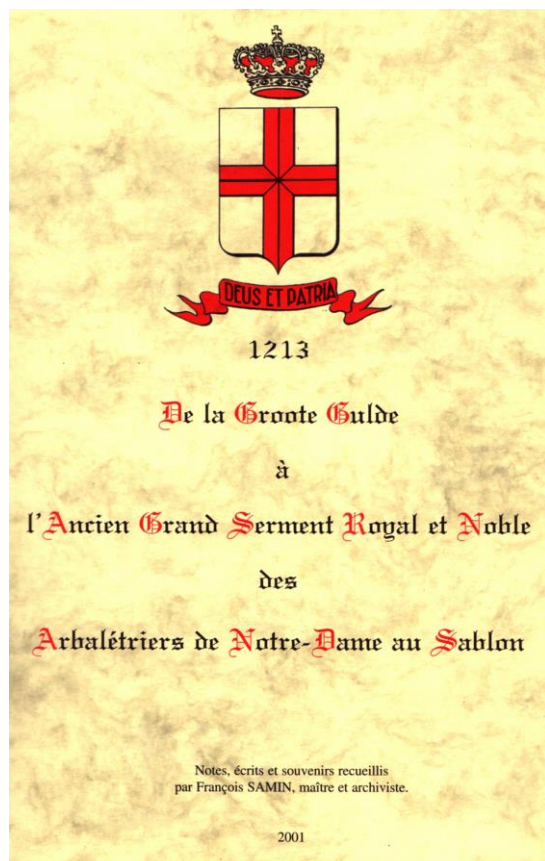
Notes et sources.

-A.G.S NA : Archives de l'Ancien Grand Serment, classées Nouvelle Alliance.

-A.V.B. : Archives de la Ville de Bruxelles.

- 1 A.G.S. N.A. Documents des 17 juillet 1921 et 18 juillet 1922.
- 2 A.V.B. IP 2959 Courrier du 18 juillet 1861.
- 3 A.V.B. IP 2959 Courrier des 12 et 18 juillet 1861.
- 4 A.V.B. IP 2494
- 5 A.V.B. IP 2900
- 6 A.G.S. N.A. Document du 3 septembre 1902.
- 7 A.G.S. N.A. Adm.com.courriers du 29 août 1914 et 17 mai 1921.
- 8 A.V.B.
- 9 A.G.S. N.A. Lettre d'invitation du 1er février 1907 et du 5 mars 1908.
- 10 A.G.S. N.A. Adm.com.courrier du 26 juin 1909.
- 11 A.V.B. 6ième division de police n°20973/1957
- 12 A.G.S. N.A. Adm.com.courrier du 27 janvier 1910.
- 13 A.G.S. N.A. Secrétariat des com. du Roi, courrier du 19 avril 1910.
- 14 A.G.S. N.A. Adm.com.courrier du 7 juin 1910.
- 15 A.G.S. N.A. Adm.com.courrier du 12 avril 1911.
- 16 A.G.S. N.A. Ville de Bruxelles, cabinet du bourgmestre courrier du 23 avril 1912.
- 17 A.G.S. N.A. Courrier du 23 avril 1913.
- 18 A.V.B. Courrier des 6 et 20 juillet 1913.
- 19 A.G.S. N.A. Courrier du 29 octobre 1913.
- 20 A.G.S. N.A. Minute au Roi du 12 juin 1920 et réponse du 26 juin 1920.
- 21 A.G.S. N.A. Secrétariat des com. du Roi, courrier du 21 juillet 1920.
- 22 A.G.S. N.A. Compte-rendu de la séance du 8 juillet 1922.
- 23 A.G.S. N.A. Courrier d'invitation daté du 20 avril 1923.
- 24 A.G.S. N.A. Courrier d'invitation daté du 18 novembre 1923.
- 25 A.G.S. N.A. Ville de Bruxelles, courrier du 9 mai 1924.
- 26 A.G.S. N.A. Palmares tirs au mois de mai 1925.
- 27 A.G.S. N.A. Brouillon du courrier daté du 12 avril 1930.
- 28 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 27 avril 1930.
- 29 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 9 février 1930.
- 30 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 27 avril 1930.
- 31 A.G.S. N.A. P.V. du tir au Roy 1930.
- 32 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 25 mai 1930.
- 33 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 7 août 1930.
- 34 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 30 octobre 1930.
- 35 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 29 mars 1931.
- 36 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 26 avril 1931.
- 37 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 28 février 1932.
- 38 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 26 mars 1932.
- 39 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 26 juin 1932.
- 40 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée des 24 avril et 22 mai 1933.
- 41 A.G.S. N.A. Courriers des 20 et 24 février 1934.
- 42 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 6 avril 1934.
- 43 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemblée du 30 avril 1934.
- 44 A.G.S. N.A. P.V. de l'assemble de mai 1934.
- 45 A.G.S. N.A. P.V. de la séance du 24 février et 25 mars 1935.
- 46 A.G.S. N.A. P.V. de la séance d e août 1935.
- 47 A.G.S. N.A. P.V. de la séance de septembre 1935.
- 48 A.G.S. N.A. P.V. de la séance de mai 1936.

49	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de août 1936.
50	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de septembre 1936.
51	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 28 juin 1937.
52	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 27 septembre 1937.
53	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance des 31 janvier et 28 février 1938.
54	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 28 mars 1938.
55	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 25 avril 1938.
56	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance des 30 mai et 27 avril 1938.
57	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 28 novembre 1938.
58	A.G.S. N.A.	P.V. du tir au Roy 1939.
59	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 22 mai 1939.
60	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 31 juillet 1939.
61	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 17 décembre 1939.
62	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 26 février 1940.
63	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 8 janvier 1942
64	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 18 octobre 1945.
65	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 12 décembre 1945.
66	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du 5 juillet 1946
67	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de janvier 1949.
68	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de décembre 1949.
69	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de janvier 1950.
70	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de août 1950.
71	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de décembre 1950.
72	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de juin 1952.
73	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de septembre 1952.
74	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de septembre 1952.
75	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de octobre 1952.
76	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance de février 1953.
77	A.G.S. N.A.	P.V. de la séance du'avril 1953.
78	A.G.S. N.A.	Volume 953, folio100, case 17.

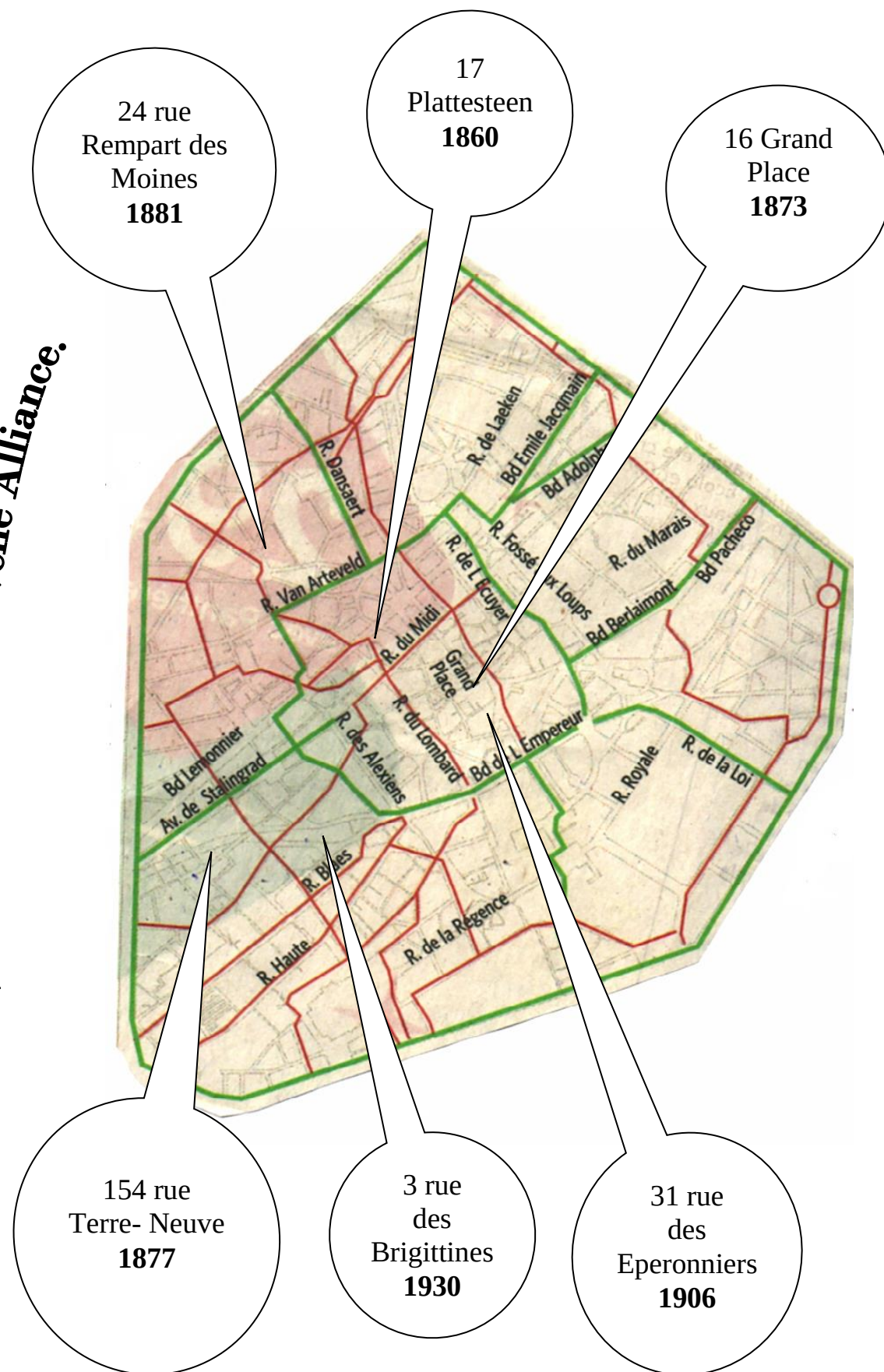


Un extrait des mémoires rédigées
par Charles Declercq peut être
feuilleté dans l'ouvrage :
*De la Groote Gilde à l'Ancien
Grand Serment Royal et Noble des
Arbalétriers de Notre-Dame au
Sablon 3^{ième} partie – Le Phénix
renaît de ses cendres – pg 125 à 141
édité par la gilde en 2001.*

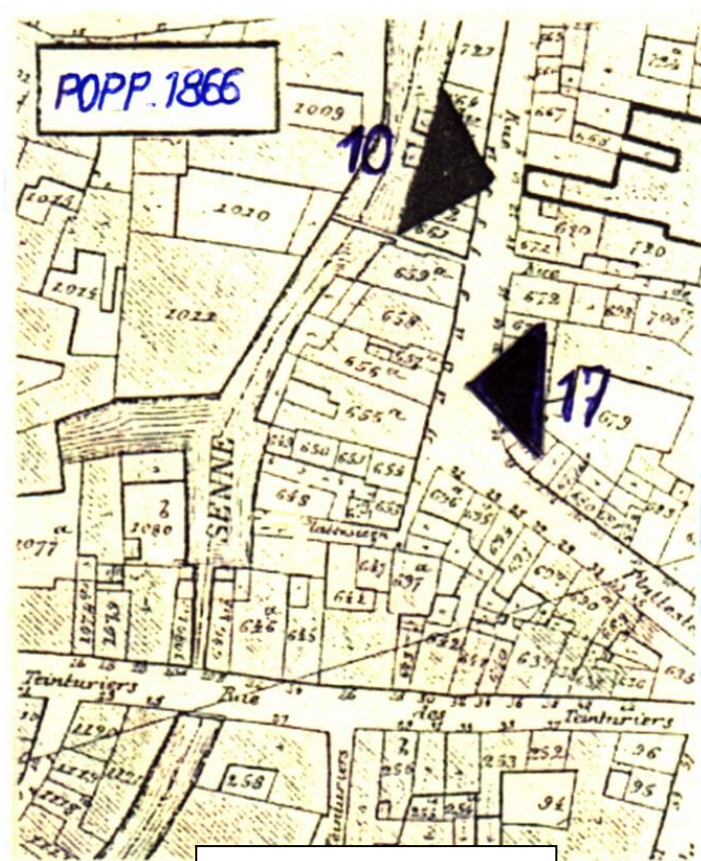


Annexes

Les locaux de la Nouvelle Alliance.



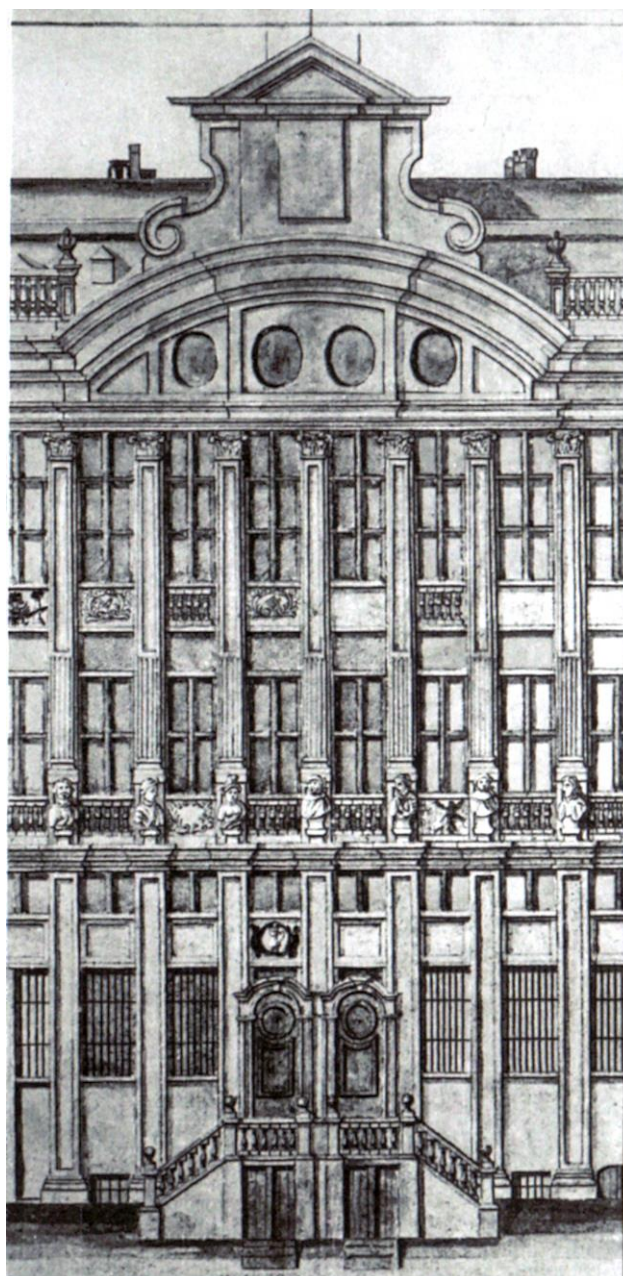
Note : Entre-temps la numérotation du local dans les rues Plattesteem, Terre-Neuve et Rempart des Moines a été modifiée.



17 rue Plattesteven



3, rue des Visitandines.



16 ; Grand Place



31 rue des Eperonniers



154 en 1877- 152 en 1914



Ancien 24
Rue Rempart des
Moines

↑
28

SOCIÉTÉ  ROYALE

“ LA NOUVELLE ALLIANCE ”

Petite Arbalète 10 Mètres

Fondée en 1860

Président d'Honneur : **M. le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles**

LOCAL :

BRASSERIE DES BRIGITTINES

3, Rue des Visitandines, 3

BRUXELLES

Téléphone : **11.55.10**

Bruxelles, le _____

SOCIÉTÉ DE LA NOUVELLE ALLIANCE PELTON

N ^o	Noms	Société	1	2	3	4	5	6	Roses	haut	Bas
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											

Certifié conforme:

Certifié conforme:

SOCIÉTÉ LA NOUVELLE ALLIANCE
TIR FIXE

M. _____
Société _____
N^o _____
Signature _____

SOCIÉTÉ LA NOUVELLE ALLIANCE
TIR FIXE

M. _____
Société _____
N^o _____
Signature _____

Les trois drapeaux de la société





Palais de Bruxelles.
le 19 juillet 1920.

Monsieur le Président,

En réponse à la demande
que vous avez adressée au Roi, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que
Sa Majesté autorise la Société

"La Nouvelle Alliance",
de Bruxelles

à prendre le titre de

Société Royale

Agréez, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération très distinguée,

Le Chef du Cabinet du Roi,

C. J. Verschot

La Nouvelle Alliance prend le titre de SOCIÉTÉ ROYALE.
(19 juillet 1920) (arch A.G.S.)

N^o 2

Royet Justin Rue des finances 20
 Oghiet Emile Rue Marché aux Charbons 65
 Köpflich Otto Rue d'Isabelle 21
 Kasselmann Ed Forest Lez Bruxelles
 Maillan Prosper Montagne des Aveugles 2
 Nothen Heideck Guillaume Rue des finances 18
 Delfosse Gustave Rue des finances 5
 Pédafort Rue des finances 14
 Dubart Jules Rue des Epicuriens 71
 Wunderlich Victor Rue Cécile neuve 421
 Colmant François Rue Middelker 23
 Perrier Pierre Place St Jean 1
 Lauwers Jean Baptiste Rue Plattensteen 17
 Sanders Samuel Rue du Houblon 34
 Bette Félix Rue Haute 120
 Vanloy François Rue des Sols 15
 Didisheim Edouard Rue de la Chaumière 2
 Cartogensis M. Rue du Houblon 47
 Vanden Broeck Rue plattensteen 17

Le Siège de Notre Société est
 au St Michel Rue pierres plates 17

R. Secrétaire

Oliguif

Liste des membres de la société La Nouvelle Alliance

Dresser la liste des membres de la société, devenue Royale, La Nouvelle Alliance est un travail ingrat et de longue haleine pour l'enquêteur en raison de sources qui manquent d'unités et de transparences.

Quels sont les documents à sa disposition ?

- a) Une liste de 19 membres établis en juillet 1861
- b) Une liste de membres composée de 35 noms avec adresses et professions établie en 1906.
- c) Un registre ou livre de comptes (34x22.5cm) qui débute en juin 1892 et se termine en décembre 1929. Ce registre renferme les cotisations des membres par exercices sinon par années.

Il est à noter que les pages relatives aux mois d'octobre, novembre, décembre 1897 ainsi que les mois de janvier, février, mars et avril 1898 manquent. De même l'exercice 1906-1907 ne figure pas au registre, ni au livre comptable, ni en cotisations payées.

La lecture est difficile pour certaines pages écrites au crayon qui pâlissent par le temps. Au fil des ans, l'écriture des secrétaires a parfois une tendance à la calligraphie, ce qui suppose des interprétations. Enfin les noms des membres ne sont pas toujours suivis du prénom, ce qui complique le suivi du mouvement d'une famille de trois personnes ayant le même nom par exemple. Ces listes sont-elles fiables ?

Dans le registre en question, 64 membres (payants) sont comptabilisés au cours de l'exercice 1904-1905. Ce chiffre passe à 60 pour l'exercice 1905-1906. Or la liste dressée en 1906 (voir ci-dessus) est composée de 35 noms.

- d) Un second registre (21.5x17cm) ou livre des comptes couvre la période 1935- 1948, année du regroupement administratif avec les Scherpschutters. La conservation de ce dernier est bonne
- e) La consultation des registres procès-verbaux des séances mensuelles du comité apporte quelques précisions au sujet des admissions ou du décès de membres. Malheureusement les premiers registres conservés des procès-verbaux couvrent la période 1930-1956.
- f) Une dernière source consultable reste les archives de l'Ancien Grand Serment suite au regroupement des quatre disciplines de tir en 1954.

ROYS DE LA NOUVELLE-ALLIANCE

Liste dressée par André V. Gillet et complétée

1873 Verboven F,	1915	<i>non tirés</i>
1885 ≈●≈	1916	<i>Années</i>
1886 De Broyer J(?) Fr,(?)	1917	<i>de</i>
1887 De Broyer J(?) Fr,(?)	1918	<i>guerre</i>
1888 ≈●≈	1919 Logens	
1889 ≈●≈	*** 1920	≈●≈
1890 ≈●≈	1921 De Koninnick Jean	
1891 ≈●≈	1922 Zandt Henri	
1892 ≈●≈	1923 Van Nieuwenhove	
1893 ≈●≈	1924 Goossens	
1894 De Wachter	1925 Verdickt	
1895 Van Cauteren	1926 Muls Jean-Baptiste	
1896 Bellemens Jean	1927	≈●≈
1897 ≈●≈	1928	≈●≈
1898 Veinqueur Joseph	1929 Van den Driessche	
1899 ≈●≈	1930 Veinqueur Joseph	
1900 Henskens Henri	1931	≈●≈
1901 Goossens	1932	≈●≈
1902 Gheyssens	1933	≈●≈
1903 Henskens Henri	1934 Plon	
1904 Verdickt	1935 Baillet Florent	
1905 Verdickt Jean	1936 Baillet Florent	
1906 Goossens	1937 Bosmans	
1907 Verdickt	1938 Knops François (fils)	
1908 De Greef Jean	1939 Knops François	
1909 Pins François	1940 Knops Charles	
1910 De Greef Jean	1941 Knops François (fils)	
1911 Pins François	1942	<i>non tirés</i>
1912 Veinqueur Joseph	1943	<i>Années</i>
1913 Zandt Henri	1944	<i>de guerre</i>
1914 Veinqueur Joseph	1945 Veinqueur Guillaume	

1946	Haan Jean-Baptiste	1981	De Bekker Raoul
1947	Knops François	1982	Vandersande Paul
1948	Samin Joseph	1983	De Bekker Yvonne
1949	Haan Jean-Baptiste	1984	Vandersande Paul
1950	≈●≈	1985	Vandersande Paul
1951	Declercq Charles 	1986	Mente Roland
1952	Declercq Charles 	1987	Mente Roland
1953	Declercq Charles 	1988	Ladam Jean
***1954	Van Dam Eugène	1989	Devos Jean-Claude
1955	Declercq Charles	1990	Lauwers François
1956	Declercq Charles	1991	Roba Philippe
1957	De Vleeschouwer Fr,	1992	Ladam Jean
1958	De Vleeschouwer Fr,	1993	Ladam Jean
1959	≈●≈	1994	Roba Philippe
1960	≈●≈	1995	Mathieu Guy
1961	Declercq Charles	1996	Devos Stéphane
1962	Declercq Charles	1997	Devos Stéphane
1963	Classens Michel	1998	Gobert Jean
1964	Declercq Charles	1999	Mente Roland
1965	≈●≈	2000	Eeckout Jean-Claude
1966	Rombaut Joseph	2001	Ladam Jean
1967	≈●≈	2002	Vanderveken Yvonne
1968	Declercq Olga	2003	Eeckout Jean-Claude
1969	Declercq Charles	2004	Emmerechts Philippe
1970	Declercq Olga	2005	Emmerechts Philippe
1971	Léonard Ferdinand	2006	Mees Stéphane
1972	Gillet André V,	2007	Ladam Jean
1973	Huyghe Marcel	2008	Emmerechts Philippe
1974	Declercq Olga	2009	Vandersande Paul
1975	Dewilde Michel	2010	Philippon Willy
1976	Gillet André V,	2011	Mees Stéphane
1977	De Bekker Raoul	2012	Mees Stéphane
1978	Declercq Olga	2013	Vanderveken Yvonne
1979	Vandersande Paul	2014	Jacobs Francis
1980	Declercq Olga	2015	

***1920 ROYS DE LA SOCIETE **ROYALE** LA NOUVELLE ALLIANCE
***1954 Depuis le 19 août 1954 année de regroupement



Invitation au tir au Roy – 10 mai 1968 – (graphisme A.V.Gillet) coll A.G.S.°

